L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1439 - VENDREDI 25 AOÛT 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232





Côte d'Or

› Bilan moisson

L'année des grands écarts



Nièvre

› Vente de Yearlings

Un métier de passion



Yonne

› Eau

Irriguer grâce à des retenues collinaires



spécial

Arvalis - Institut du végétal

Blés 2017/2018 Moisson

Variétés et Semis

Encart: Foire de Châlon (21/89)

P. 11-14





Sommaire

Côte d'Or

04 • Bilan moisson : L'année des grands écarts.
05 • Fête du charolais : Le top du top !
06 • Fête de l'agriculture: Ça y est, on y est !

Nièvre

07 • Vente de yearlings : Un métier de passion
08 • Concours charolais: une filiière sous tension

Yonne

09 • Eau : Irriguer grâce à une retenue collinaire
10 • Élevage: des lupins dans les mangeoires

Dossier spécial Arvalis-Institut du Végétal

11-14 • Bilan blé: Campagne, variétés et semis

Infos Services

15 • Saisies lors d'un abattage de bovin: Quelles règles s'imposent ?
16-17 • Marchés
18-19 • Petites annonces
20-21 • Annonces légales
22 • La P'tite graine

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Rendez-vous

Les 6 et 7 septembre, c'est Techovin !

Pour sa dixième édition, Tech Ovin s'impose plus encore comme le rendez-vous incontourable des éleveurs ovins. Sur les 10 000 m² consacrés à l'évènement, plus de 200 exposants vous attendent, dont de nombreux distributeurs de matériel. Leur nombre est par ailleurs en augmentation de 20% par rapport à la précédente édition.

Dans trois salles, 70 miniconférences se succèdent au cours des deux jours du Salon. Toutes les thématiques d'actualité sont traitées en 20 minutes : la santé des animaux avec en autres les plantes à tanins et les traitements alternatifs, l'alimentation avec les méteils mais aussi l'économie, etc.

Tonte et lait

Parmi les nouveautés, une place spécifique est dédiée à la production laitière. Les races, les filières et les fromages des trois grands bassins laitiers seront réunis. D'autre part, un concours de tonte animera le salon. Et le jeudi matin, vous pourrez arpenter les allées de la 54ème foire nationale des reproducteurs ovins, située à proximité du Salon.

Toutes les informations sur les exposants et les nombreuses animations du Salon sont sur www.techovin.fr. Vous pouvez également contacter l'équipe organisatrice au 05 55 60 27 72.



Rendez-vous à Bellac (87) pour vous informer.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?
Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55.

Nièvre Vous avez un projet d'installation en agriculture ? Contactez le Point Accueil Installation le plus tôt possible !
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

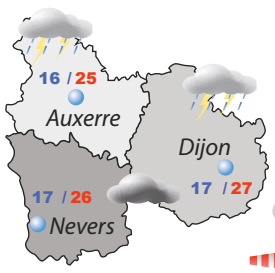
Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 25 août au 03 septembre 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 25 Août

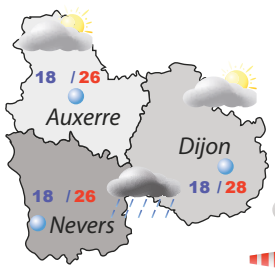


Orageux
Un temps instable s'annonce, avec la présence d'averses orageuses localement.

T° mini : 15 à 17 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Louis
Soleil : 06:56 - 20:41
Lune : 10:55 - 22:42

Samedi 26 Août

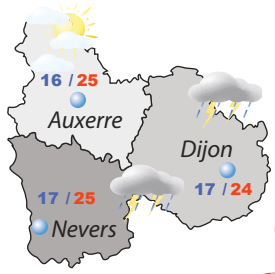


Mitigé
De timides éclaircies et quelques précipitations en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 17 à 19 °C
T° maxi : 27 à 29 °C
Vents : Sud 20 km/h

Ste Natacha
Soleil : 06:58 - 20:39
Lune : 12:00 - 23:09

Dimanche 27 Août



Perturbé
Le soleil sera présent mais des orages sont également attendus par endroits.

T° mini : 15 à 17 °C
T° maxi : 24 à 26 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Monique
Soleil : 06:59 - 20:37
Lune : 13:03 - 23:38

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 au Mercredi 30 Août :
Un ciel clair pour lundi et mardi. Des averses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 14 à 17 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 31 au Dimanche 03 Septembre :
Quelques bruines pour jeudi. Le reste de cette période se déroulera sous un ciel clair.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 9 à 13 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Recherche et agronomie

Les micro-peptides, nouveaux leviers pour booster la croissance des plantes

La connaissance des cycles végétatifs des plantes et de leur métabolisme ont permis d'isoler des micro-peptides naturels. Ce sont des facteurs de croissance. Ils stimulent la germination et le développement des plantes.

Les intrants facilitent la croissance des plantes si les conditions agronomiques sont favorables, rien de plus. La bio-stimulation booste leur croissance même lorsque leur environnement n'est pas approprié. Auparavant, cette technologie recouvrait uniquement des pratiques agricoles empiriques, parfois incongrues. Le varech, par exemple, était épandu pour accélérer la croissance des cultures de pommes de terre primeurs. Dorénavant, la bio-stimulation relève d'abord de la microbiologie.

Ignorés et pourtant essentiels

L'entreprise toulousaine MicroPep produit des biostimulants et des herbicides naturels permettant de réguler le métabolisme des plantes. Ils contiennent des micro-peptides, autrement dit des petites protéines composées d'une cinquantaine d'acides aminés (contre plusieurs milliers pour les macro-protéines). Isolés en laboratoires dans le cadre de travaux de recherche, ils ont tous une fonction spécifique.

Par exemple, certains micro-peptides favorisent la germination des grains de maïs-semence même à des températures basses. Les plantes se développent alors plus rapidement dès le mois de mars puis elles s'enracinent plus facilement pour faire face aux fortes chaleurs. En conséquence, les épis pourraient alors être récoltés juste à la sortie de l'été, quand les terrains restent praticables. Prochainement, l'enrobage des fèves de soja d'une poudre contenant un autre micro-peptide spécifique, déjà testé en laboratoire, stimulera la symbiose bactérienne de la plante cultivée au niveau des racines.

En captant plus rapidement l'azote atmosphérique, le végétal croîtra facilement et le rendement en fèves sera meilleur. Depuis que le rôle des micro-peptides des plantes a été découvert, un nouveau pool de recherche fondamentale et appliquée se développe. Mais dès qu'un processus est maitrisé, la fabrication au stade industriel des biostimulants isolés est enclenchée, tant les enjeux économiques sont importants. On devine aisément que ces micro-peptides, accélérateurs ou inhibiteurs naturels de croissance, réduiront au final l'emploi d'engrais et de produits phytosanitaires, mais la gamme de micro-peptides disponibles doit être étoffée et la fonction de chacun d'eux bien identifiée.

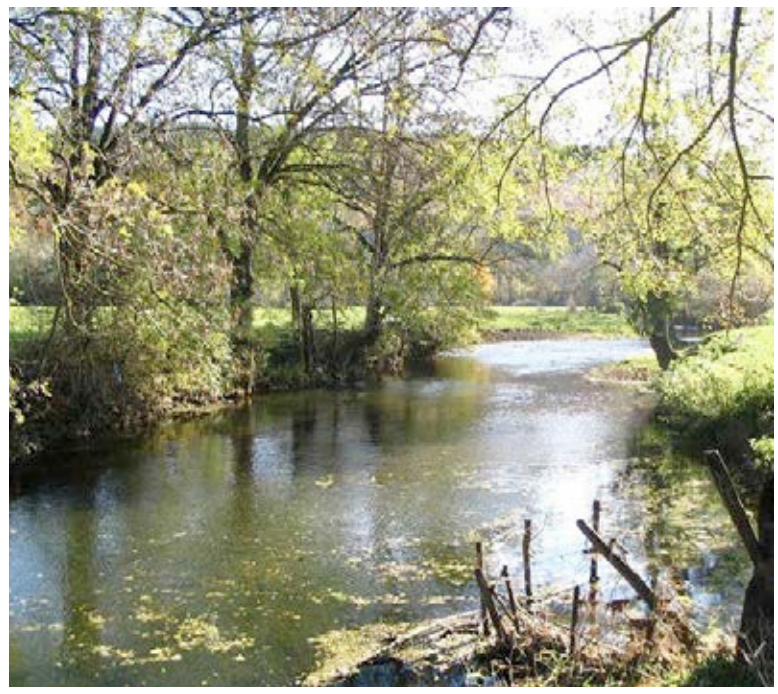
Découverte récente

Ces micro-peptides étaient très longtemps ignorés en raison de leur taille et surtout, leur mode d'action n'était pas compris. Mais en 2015, une équipe de biologistes du CNRS de Toulouse, conduite par Jean-Philippe Combier, a découvert qu'ils agissent puissamment sur l'expression des gènes en accentuant ou en annihilant leurs effets. Certains se révèlent être des facteurs de croissance des plantes tandis que d'autres sont des bio-contrôleurs. Ils augmentent les défenses naturelles contre les agents pathogènes.

Dans un proche avenir, parvenir à isoler les micro-peptides inhibant la germination des graines d'adventices, favoriserait la croissance des plantes cultivées et augmenterait leurs rendements. Dans tous les cas de figure, leurs utilisations accélèreraient le développement de pratiques agricoles écologiquement intensives. Mais les quantités disponibles sont trop limitées pour pouvoir se substituer à l'emploi de produits phytosanitaires ou d'engrais. Les techniques de fabrication actuelles ne le permettent pas.

Nappes d'eau

Un niveau pas si inhabituel, mais assez dégradé



« Cette situation de basses eaux n'est pas totalement inhabituelle pour cette période de l'année mais elle est tout de même assez dégradée. Elle est la conséquence du déficit de recharge hivernale cette année » peut-on lire dans le dernier bulletin sur l'état des nappes d'eau en France au 1er août. Les deux tiers environ des nappes (71 %) affichent un niveau modérément bas à très bas poursuit ce document en fonction des région. Ainsi, la vallée du Rhône au sud de Lyon ainsi que le secteur de la craie champenoise présentent des niveaux très bas».

La tendance d'évolution du niveau des nappes traduit la situation estivale des basses eaux avec plus des trois quarts des points (83%) orientés à la baisse. Le phénomène de baisse des niveaux s'est fortement accéléré au cours des derniers mois. Le nombre de points stables (12%) est également assez faible pour la période. Cette situation n'est pas totalement inhabituelle cependant, car il s'agit de la période des plus basses eaux, mais elle est tout de même assez prononcée.

«Pour ce mois de juillet 2017, les précipitations ont été déficitaires sur les régions méditerranéennes, le nord de la Nouvelle-Aquitaine, le Massif Central, le Haut-Rhin, le Nord-Ouest ainsi que le long du couloir rhodanien. Le déficit a localement dépassé 50 % sur la Normandie, les Hauts-de-France, la Gironde, le Lot-et-Garonne, la Dordogne et l'Hérault. Du Gard aux Alpes-Maritimes, en Corse-du-Sud et sur le nord de la Haute-Corse, il a souvent dépassé 90 % avec moins d'1 mm de pluie.
En revanche, suite à des épisodes orageux intenses, le cumul de précipitations a été une fois et demie à deux fois supérieur à la normale du Loir-et-Cher à l'Yonne, aux Ardennes, à la Meuse et à la Moselle et plus ponctuellement à Paris, sur le Cotentin, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques ainsi que du Lot à la Haute-Garonne».

Sur l'ensemble du territoire, les niveaux des nappes se situent autour de la moyenne voire plus haut pour un tiers des points suivis (29 %), et sont modérément bas à très bas pour les 71 % restants.

Les pluies de la période allant de novembre 2016 à avril 2017 – qui, habituellement, permettent la recharge hivernale – n'ont assuré que partiellement leur rôle de remplissage des nappes cette année.

En bref

Grosse déprime pour le prix du blé tendre

Le prix du blé tendre subit une forte pression à la baisse. Au 21 août, le prix Euronext finit à 152,50 €/t et le prix rendu Rouen à 151 €/t, selon la Dépêche. Plusieurs facteurs baissiers viennent s'accumuler. Le premier est lié à une excellente récolte Mer Noire. Ainsi, en Russie, le rendement estimé est de 4,12 t/ha en 2016 contre 3,5 t/ha en 2017 qui était une année moyenne. Le rendement est aussi supérieur à la moyenne en Ukraine. Par ailleurs, le cours de l'euro particulièrement élevé par rapport au dollar (1 € = 1,18 $ au 21/08), pénalise le blé européen à l'export, au point qu'aucune origine européenne n'arrive à remporter un appel d'offre sur l'Egypte, hormis la Roumanie. Mais, autre difficulté selon la Dépêche, un bateau roumain de blé tendre risque d'être refusé par les Egyptiens en raison de la présence de graines de pavot dans le blé tendre. Cette information a provoqué une chute des cours Euronext de 3,50 €/t échéance septembre et de 2,25 €/t échéance décembre sur la seule journée du 21 août.





Bilan moisson 2017

L'année des grands écarts

La traditionnelle présentation du bilan moisson organisée par la Chambre d'agriculture a réuni les représentants professionnels, les instituts techniques, les organismes stockeurs et les techniciens de la Chambre d'agriculture.

Cette année plus qu'une autre, le contraste entre plaine et plateau est saisissant. Le bilan climatique alourdit la note sur les zones de plateau, alors qu'il favorise une meilleure expression du potentiel dans la plupart des zones de plaine. Ce fut l'année de tous les extrêmes, 2017 rejoignant ainsi d'autres années difficiles comme 2003-2014-2015. Les résultats qui suivent ont été élaborés à partir des enquêtes moissons réalisées par la Chambre d'agriculture et d'un réseau de parcelles ciblées. Les observations des organismes stockeurs présents dans le département complètent et éclairent ce bilan.

Sur le plateau, après un hiver sec, la douceur du mois de février a amené une reprise de végétation rapide et une montaison tout aussi rapide, avec des effets rendements divers et variés en fonction des secteurs.
Le retour de fortes gelées fin avril a produit ses effets négatifs sur les rendements et la suite du printemps, plutôt sec et diversement *«arrosé»* en fonction des secteurs a fini d'entamer le potentiel qualité, après avoir réduit la quantité. Point positif sur la zone plateau, l'ensoleillement intense a permis de compenser en partie certains dégâts, pour d'autres le mal était fait. La plaine a profité d'un ensoleillement tout aussi intense tout en bénéficiant de précipitations plus abondantes.
Les coups de froid ont également été bien moins marqués en plaine et les stades se sont accélérés ; la moisson s'en est trouvée resserrée.

Blé tendre : le retour de la protéine

C'est le nombre de grains au m^2 qui a permis de constituer le rendement. Dans la plaine, on comptabilise -7% en nombre d'épis, mais une augmentation de +20% du nombre de grains par épis. Sur les plateaux le PMG s'affiche à -20%, le nombre d'épis à -10%, mais la fertilité augmente de +20%. La bonne fertilité des épis a permis de compenser en partie les pertes d'épis. Sur le plan du PMG, les jours échaudants induisent une perte de 10 à 15 q. L'échaudage tardif a eu raison du PMG et les variétés tardives ont plutôt déçu en fonction des épisodes climatiques.

Côté plus positif, les faibles rendements ont joué en faveur de la concentration des protéines. Dans la plaine la teneur en protéines se situe dans la moyenne à 12,8% ; sur les plateaux, elle est à 13,2%. Cette qualité retrouvée apparaît comme un point essentiel, ainsi que le fait que le bouquet variétal disponible semble bien en phase avec les attentes du marché.

Effet négatif d'un bilan climatique contrasté, dans la plaine les blés qui étaient à maturité avancée ont pu germer en certains endroits au retour des pluies. Sur le plan sanitaire, la pression est restée limitée, avec un peu de mosaïque et des dégâts de limaces à l'automne, jusqu'à la reprise de la végétation.
Sur le bilan blé, si la plaine enregistre une moyenne de 70q/ha (12,8 de protéines et 76 en PS), les plateaux en revanche subissent la seconde plus mauvaise année après 2016 (52,3 q/ha). Les rendements vont du simple au double entre les petites régions.

Orges (OH - OP) : dans la moyenne

A l'inverse du blé, la précocité des orges d'hiver a favorisé l'expression d'un bon PMG à 43,7g, mais ce bon calibrage s'accompagne d'un taux de protéines souvent trop important (12,2% en moyenne) bien au-dessus de l'historique. Des disparités de rendements apparaissent ici aussi entre plaine et plateau. La plaine reste dans une moyenne plutôt basse à 64,7 q/ha (87 de calibrage et 11,4 de protéines) ; les plateaux enregistrent leur plus mauvaise année depuis 2006 et 2011 à 52,1 q/ha de moyenne (77 en calibrage et 11,7 en protéines).
Les orges de printemps ont moins souffert du sec que les espèces d'hiver et le peuplement épis s'est révélé important. En revanche, les températures échaudantes de fin de cycle ont produit leurs effets négatifs et certains PMG sont en berne. Les écarts se resserrent sur cette production entre plaine (51,9 q/ha, protéines 11,3%, calibrage 79) et plateaux (49,2 q/ha, protéines 11,9%, clibrage 84).

Colza : la surprise !

Sauf incidents localisés, la culture réalise une bonne performance et même en situation dégradée, les résultats sont meilleurs que ce que l'on craignait. Côté ciel, la sécheresse a représenté un facteur limitant et en fonction des secteurs, la date du retour de la pluie s'est avérée déterminante. Certains secteurs ne se remettant pas du gel de la nuit du 19 au 20 avril. L'impact en fonction de la localisation a pu être important, mais la capacité de récupération du colza a été étonnante sur les secteurs où le retour de la pluie est intervenu au bon moment. Dans la plaine la moyenne des rendements sur les zones enquêtées s'établit à 38,8 q/ha et 30,7 q/ha, sur la zone plateaux, avec des écarts de rendement entre 20 et 54 q/ha sur l'ensemble du département.



Le bilan des organismes stockeurs

Dijon Céréales

Le climat a été une nouvelle fois très particulier sur l'ensemble de la zone, voire chaotique par endroits avec une sécheresse au printemps et des gelées fin avril, des températures caniculaires et échaudantes en fin de cycle , une baisse accrue des températures avec des pluies fin juin et début juillet. Ainsi, la moisson d'été 2017 sur la zone Dijon Céréales est très hétérogène. Les rendements sont bons à très bons dans les terres profondes davantage arrosées au printemps et extrêmement décevants en terres superficielles qui ont subi les évènements climatiques de plein fouet. En dépit d'écarts très élevés (près de 30 quintaux entre moyenne de secteurs), les déceptions sont fortes en blés et en orges avec des rendements inférieurs aux moyennes pluriannuelles. En blé, le rendement récolte 2017 s'élève à 63 q/ha avec des critères qualitatifs, notamment PS et Temps de Chute d'Hagberg, localement dégradés à cause de la météo en fin de cycle. Le rendement des escourgeons atteint péniblement les 58 q/ha et l'orge de printemps 50 q/ha. Avec un rendement moyen de 35 q/ha, le colza est globalement la seule *«bonne surprise»* même si l'hétérogénéité entre secteurs reste avérée.

110 Bourgogne

La moisson 2017 est faible et le climat a largement perturbé son élaboration, 74 % des tonnages ont été récoltés en deux périodes de cinq jours successifs. Le rythme de réception et de dégagement est l'un des plus élevés gérés par le service transport. Le personnel des silos a réalisé les allotements variétaux successifs en blé pour préserver la qualité de la récolte. L'orge d'hiver est l'espèce la plus pénalisée au niveau du rendement. Il manque selon les régions de 5 à 20 q/ha par rapport à la moyenne historique. Résultats du Châtillonnais : humidité 12,1, PS 62,5, protéines 11,35 et calibrage 80,3. Le colza est la très bonne nouvelle de la moisson : mis à part les secteurs qui ont été durement éprouvés par le gel de début avril, le rendement est bon (35/38 q/ha en moyenne) à exceptionnel (46 à 52 q/ha). Le blé marque une très grande hétérogénéité, le rendement s'échelonne de - 10 q/ha à + 5 q/ha par rapport à la moyenne historique. Dès le début de la moisson, certaines variétés ont un temps de chute de Hagberg (TCH) inférieur à 150 secondes. Résultats du Châtillonnais: humidité 12, PS 74,45, protéines 12,84, TCH : en cours d'analyse. Pour l'orge de printemps, 110 Bourgogne s'attend à des rendements faibles à cause de l'épisode caniculaire de la troisième semaine de juin, avec des températures comprises entre 34 à 40°C. Les rendements sont globalement bons et supérieurs de 5 à 10 q/ha à la moyenne historique. Résultats du Châtillonnais : humidité 12,47, PS 63,66, protéines 12,09, calibrage 90,5.

SAS Bresson

**La campagne 2017 a été très productive pour la SAS Bresson. En volume (+ 35% par rapport à 2016, + 20% en comparaison à la moyenne quinquennale), la récolte pourrait être la plus abondante jamais enregistrée au sein de l'entreprise familiale.
Si le tonnage est présent, la qualité ne l'est malheureusement pas toujours, notamment dans les blés. De très bons rendements sont obtenus mais 40% de la production se retrouve déclassée, la faute à un temps de chute de Hagberg trop faible et/ou à de nombreux grains germés. Cette proportion est largement supérieure à celle de l'été 2014 quand *«seulement»* 15% des bennes avaient été déclassées à cause de la germination. Les orges de brasserie de la SAS Bresson obtiennent des rendements qualifiés de *«normaux»*, dans la moyenne quinquennale, mais là encore avec des problèmes qualitatifs, en l'occurrence des excès de protéines qui pourraient être pénalisants lors de la livraison chez les malteurs. Le colza frise en revanche la perfection avec de très bons résultats. Des records sont établis chez de nombreux clients avec une hausse de 20% des volumes par rapport à la moyenne quinquennale.**

Bourgogne du Sud

La moisson s'est bien déroulée pour Bourgogne du Sud. Entre Beaune et Seurre, les orges ont été récoltées avant le 27 juin, les blés et les colzas l'on été en deux phases : du 1er au 9 juillet puis du 12 au 20 juillet. Sur la zone plateaux (Bligny-sur-Ouche, Nolay), les orges se sont récoltées majoritairement début juillet. Le reste des cultures a été moissonné entre les épisodes pluvieux à partir de mi-juillet. Quelques parcelles n'étaient toujours pas fauchées début août, avec une qualité qui se dégradait. La moisson 2017 a été très rapide et se caractérise par de bons rendements, à des niveaux parfois jamais atteints (à l'exception des terrains séchants et des parcelles ayant subi des dégâts de gel d'épis ou de gousses en mai). Les teneurs en huile des colzas et en protéines des blés sont d'un bon niveau. La seule déception provient de la baisse des PS après la pluie des 9 et 10 juillet.



Fête du Charolais

Le top du top !

Le rendez-vous de Saulieu a attiré des animaux d'une qualité exceptionnelle les 19 et 20 août.

«*Aucun animal ordinaire*» n'était présent le week-end dernier à Saulieu. Michel Bureau, membre du comice agricole et responsable du concours bovin de la Fête du Charolais, faisait part d'une grande satisfaction devant les nombreuses bêtes en lice pour cette édition 2017: «*Saulieu est un concours de haute qualité bouchère et les éleveurs ont amené, comme chaque année, les meilleurs animaux de leur exploitation. Les bêtes de cette édition sont particulièrement remarquables. Et avec 174 bovins inscrits, les effectifs sont même en légère augmentation, c'est très bien. Les visiteurs sont également très nombreux, les parkings sont pleins*». Michel Bureau tenait à remercier toutes les personnes contribuant de près ou de loin à la réussite de cette belle fête de l'élevage, en particulier les partenaires pour leur inconditionnel soutien, l'ensemble du para-agricole mais aussi la centaine de bénévoles monopolisés plusieurs jours à l'espace Jean-Bertin. «*Rien que dans le concours bovin, une vingtaine de personnes sont nécessaires pour déplacer les animaux durant le passage du jury*» illustre le Côte-d'orien.

Un taux de vente de 96% a été enregistré lors de cette édition chez les bovins. Malgré cette bonne tendance (seulement sept bêtes invendues), les prix ne se sont malheureusement pas «*envolés*».

AURÉLIEN GENEST

Le palmarès des concours de boucherie

Bovins

Prix d'honneur femelles non naisseur : Denis Tarteret, femelles naisseur : Gaec Renon, culardes non naisseur: Pierre Desloire, culardes naisseur : Gaec Loiseau, mulottes : Pierre Desloire, mulot : Gaec Loiseau, mâle naisseur : Frédéric Chevalier, mâle non naisseur : Alexandre Lorre, vaches naisseur moins de 5 ans : Gaec Renon, vache naisseur entre 5 et 8 ans : Gaec Renon, vaches non naisseur : Étienne Vollot.
Prix d'ensemble mâles naisseur : 1) Gaec Loiseau, 2) Gaec du Thureau. Prix d'ensemble femelles naisseur: 1) Gaec Guenot, 2) Gaec Loiseau. Prix d'ensemble femelles non naisseur : 1) Étienne Vollot, 2) Gaec du Montceau. Prix d'ensemble mulottes : Pierre Desloire.
Grands prix : prix d'excellence bouchère : Pierre Desloire. Prix de la ville de Saulieu : Gaec Renon. Prix du comice agricole de Saulieu : Frédéric Chevalier. Prix de l'ambassade du Charolais : Étienne Vollot.
Prix de championnat par catégories. Boeufs 2 ans naisseur : Gaec Loiseau (2). Bœuf 2 ans non naisseur : Alexandre Lorre. Bœuf 3 ans naisseur : Frédéric Chevalier et Gaec Flety. Boeuf 4 ans non naisseur : EARL Billaut Albert. Culardes 3 ans naisseur : Gaec Loiseau. Culardes 3 ans non naisseur : Pierre Desloire, Gérard Desloire. Génisses 2 ans naisseur : Gaec Loiseau (2). Génisses 2 ans non naisseur : Denis Tarteret. Génisses 3 ans naisseur première section : Gaec Renon, Gaec de Cherchilly. Génisses 3 ans naisseur deuxième section : Geneviève Luneau, Gaec de Cherchilly. Génisses trois ans non naisseur première section : Étienne Vollot, Gaec de Cherchilly. Génisses trois ans non naisseur deuxième section : Gaec Brazey, Alexandre Lorre, Laurent Dautrey. Génisses 4 ans non naisseur : Jean Simon. Mulots 2 ans : Gaec Loiseau. Mulottes 3 ans : Pierre Desloire.Vaches 5-8 ans naisseur : Gaec Renon, Gaec Flety. Vaches 5-8 ans non naisseur : Étienne Vollot. Vaches moins de 5 ans naisseur : Gaec Renon.

Ovins

Prix d'honneur et meilleur agneau : EARL de Roche Fontaine (Sainte-Colombe-en-Auxois). Premiers prix: Gaec Thouviot (Brazey-en-Morvan), Gaec de la croix Cargeot (Saint-Martin-de-la-Mer), Jean-Paul Fleury (Censerey). Deuxièmes prix : Gaec Desplantes (Beurey Bauguay), Gaec Sivry (Thoisy-la-Berchère). Troisièmes prix : Gaec Guenot (Liernais), Gaec Bertrand (Marcilly-Ogny), quatrième prix : EARL de Roche Fontaine, cinquième prix : Xavier Jeannin (Liernais), sixième prix : EARL Beurton Manière (Censerey), septième prix: Gaec de la croix Cargeot, huitième prix : Gaec Ferroux (Savilly), neuvième prix : Gaec de la croix Cargeot, dixième prix : Gaec Bertrand.



Trente-trois lots de trois agneaux participaient au concours ovin. L'EARL de Roche Fontaine (Sainte-Colombe-en-Auxois), avec ici Dominique Bizot, a remporté les prix d'honneur et du meilleur agneau.



Le Gaec Renon remporte le prix de la ville de Saulieu avec cette génisse de trois ans. L'élevage de Lacour-d'Arcenay présentait trois autres animaux qui ont remporté un prix d'honneur, deux prix de championnat naisseur et un deuxième prix.



L'exploitation d'Étienne Vollot, ici représentée par Jean-Claude Dutarte, a gagné le prix de l'Ambassade du Charolais. Cinq autres bêtes de cet élevage basé à Couches en Saône-et-Loire avaient fait le déplacement et sont reparties avec un prix de championnat, quatre premiers prix et un prix d'ensemble.



Frédéric Chevalier et son neveu Francis remportent le prix du comice agricole de Saulieu avec ce bœuf de trois ans. Les éleveurs de Barnay présentaient également une vache de moins de 5 ans et un autre bœuf de trois ans, ayant gagné un premier et deuxième prix.



L'élevage de Pierre Desloire, ici représenté par Anne-Marie Bondoux, est reparti avec le prix de l'excellence bouchère. Les dix bêtes de l'exploitation basée à Maligny ont réalisé un carton plein avec un prix d'honneur, un prix de championnat et sept premiers prix.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Fête de l'agriculture

Ça y est, on y est !





L'incontournable Moiss'batt cross... va vrombir durant deux jours pour un tournoi en quatre manches du samedi au dimanche.

La grande fête départementale se déroule demain et dimanche sur la commune de Mimeure.

Place aux festivités ! Les Jeunes agriculteurs d'Arnay-le-Duc et de Nolay vous invitent ce week-end à la grande fête départementale, sur la commune de Mimeure, à quelques centaines de mètres de la cité arnétoise.

Cet événement très attendu proposera des animations pour petits et grands samedi à partir de 14 heures et dimanche de 9h30 à 18 heures. Du rodéo est notamment au programme, avec l'organisation d'un championnat de France qui monopolisera une douzaine de cowboys français, mais aussi des belges et des brésiliens.

Le Bucking Ranch, basé à Collonge-en-Charollais en Saône-et-Loire, assurera le spectacle. Cette société est équipée d'une arène démontable, mobile, homologuée, entièrement sécurisée et sécuritaire pour le public et les animaux. Fort d'une expérience de plusieurs centaines de spectacles de rodéo en France et en Europe, le Bucking Ranch possède 25 broncos (chevaux sauvages) directement importés du Texas. Quinze bulls (taureaux) sont sélectionnés pour ruer et faire mordre la poussière aux cowboys téméraires. Trois disciplines caractérisent le rodéo : le bareback riding (monter à cru sur un cheval sauvage), le saddle bronc riding (monter avec une selle sur un cheval sauvage) et le bull riding (monter sur un taureau).

AURÉLIEN GENEST



Le rodéo sera l'animation phare du week-end



Le programme

Tout au long du week-end: manches de rodéo et démonstrations, mini ferme, jeux et animations pour enfants, marché du terroir, balades à poney, jeux sur le thème de la ferme, expositions de matériel agricole.

Samedi : 14h30 : essais de Moiss' Batt' Cross, 15 heures: tonte de moutons, 15h30 : battage à l'ancienne, 16h30 : première manche de Moiss' Batt' Cross, 17 heures : tonte de moutons, 18 heures: deuxième manche de Moiss' Batt' Cross, 20 heures : boeuf à la broche et concert sous chapiteau (réservation conseillée au 06 25 29 20 25 ou 06 45 45 40 95).

Dimanche : 10 heures: battage à l'ancienne, 10h30 : troisième manche de Moiss' Batt' Cross, 11 heures : inauguration, 11h30: tonte de mouton, 14h30: quatrième manche de Moiss' Batt' Cross, 15 heures : battage à l'ancienne, 16 heures : tonte de moutons, 17 heures : finale de Moiss' Batt' Cross.

Marché du terroir

Les exposants inscrits à la date du 17 août : La Miellerie de Magali (miel, pollen, cire), Le Nougat tendre (nougats), La Chèvrerie de Blancey (fromages de chèvres, yaourts), Saucisson Manza (saucissons, terrines), Chez Mathurin (boudins, charcuterie), Patrick Turquin (fromages, saucissons), Parade gourmande (pognes, pralines), EURL Distrill'art (ratafia et marc de Bourgogne), Brin d'Ortie (plantes aromatiques, tisanes, sirops, huiles), Aux Délices de Mimi (fromages, salaisons, terrine, miel).



Fête de l'agriculture le 02 septembre

Devay à l'honneur



À quelques jours du rendez-vous, les JA du département et ceux de Decize, co-organisateurs de la fête, peaufinent les derniers détails.

Comme chaque année, les Jeunes Agriculteurs organisent ce rendez-vous toujours apprécié des professionnels et du public. Une mise à l'honneur des cantons et du travail parfois méconnu des agriculteurs.

Comme le souligne Marion Dutour - animatrice syndicale départementale des JA de la Nièvre - *«le public méconnait souvent le monde de l'agriculture, même s'il le côtoie»*. Ce rassemblement ludique, qui aura lieu le 2 septembre prochain, est donc pour elle l'occasion *«d'une prise de conscience»* de la réalité du travail des exploitants. Ainsi, c'est dès le mois d'avril que les cantons sont sollicités pour accueillir cette fête. À charge du syndicat de sélectionner le lieu de manière équitable. Le cœur de l'évènement étant la finale départementale de labours avec deux catégories représentées. Le labour en planche et celui à plat. Chacun des dix-sept cantons présentent quatre finalistes. Deux par catégorie. Et quatre seulement seront sélectionnés pour le concours régional. Mais attention petite particularité : la Nièvre, ayant une année de décalage, présente par conséquent les vainqueurs de l'année passée. En l'occurence : Nicolas Thomas (Saint-Benin-d'Azy) ainsi que Aurélien Andriot et Mathieu Angel (Luzy) et Damien Dubuis (Corbigny) qui seront en compétition le lendemain en Haute-Saône à Bonboillon. Ultime marche avant la finale nationale qui se tiendra quant à elle du 8 au 10 septembre à Margny-lès-Compiègne près de Paris. Trois jours qui rassemblent l'une des plus grandes fêtes agricoles en plein air d'Europe.

Une journée et une soirée festive

Mais avant de rêver à la première marche du podium, c'est donc bien à Devay, Earl Chaizy qu'il faudra être. La journée – organisée par les JA de la Nièvre en partenariat avec les JA de Decize/La-Machine - commence avec l'accueil des candidats et le tirage au sort des parcelles. Puis dès 10h, c'est le début des essais de labours suivi du tracé d'ouverture. Dans le même temps, commenceront les courses de Moiss'Bat'Cross et des traînes-cul. Les traînes-cul étant des voitures coupées en deux auxquelles on ajoute des petites roues à l'arrière. Les épreuves se déroulent en deux parties et reprendront l'après-midi. Les prix seront, eux, remis à partir de 18h. Comme toujours, les produits locaux seront à déguster sur place à midi puis le soir lors d'un repas qui se tiendra à la salle des fêtes de Devay. Attention, pour être certain de ne pas le manquer il faut impérativement s'inscrire avant. À noter que durant la journée des baptêmes en hélicoptère - qui remportent toujours un grand succès - seront à nouveau proposés pour cette édition de la fête de l'agriculture. Une autre façon de voir les participants en action.
Infos et réservations :
06 45 26 63 43

Fabienne Desseux

► *Agenda*

26-27/08 Concours national de Boucherie à Sancoins
Le comité des foires et concours de Sancoin organise dans le cadre de la fête des Grivelles, le concours national de bovins de boucherie, couplé à un concours d'aviculture, une brocante et une exposition de vieux matériel agricole. Jeux pour les enfants et soirée dansante avec orchestre le samedi soir. Restauration et buvette sur place : réservations au 02 48 80 25 09 ou au 06 63 51 70 69. Pour tout renseignement sur la manifestation contact au 02 46 65 01 79 ou contact@marchedesancoins.fr

04/09 Foire aux agnelles à Corbigny
Le comité des Foires de Corbigny organise sa prochaine exposition-vente aux agnelles le lundi 4 septembre après-midi au marché au cadran Sicagemac. L'inscription gratuite est ouverte aux agnelles inscrites et non inscrites mais également aux mâles reproducteurs inscrits et non inscrits. Les animaux présentés devront être correctement identifiés et appartenir à des élevages ayant la qualification officiellement indemne de brucellose. Le Document Sanitaire d'Accompagnement Ovin ou un certificat équivalent sera à tenir à disposition du vétérinaire sanitaire.
La réception des animaux aura lieu de 13h30 à 14h00
Les éleveurs intéressés peuvent contacter Christophe Rainon de la Chambre d'Agriculture au 06 72 39 76 43.

Vente de yearlings le 30 août au Marault

Daniel Burlin : éleveur par passion

Daniel Burlin, vice-président de l'AETCE et éleveur de trot, a débuté en 1991. Depuis, le métier et le marché ont beaucoup évolué et les acheteurs sont toujours plus exigeants. Mais le trotteur français reste un must sur ce marché difficile.

Propriétaire du Haras du Loisir à Saint-Pierre-le-Moutier, Daniel Burtin évoque la réalité du marché actuel : *«Il y a cinq ou dix ans, il y avait un marché pour des origines plus modestes, mais il tend aujourd'hui à s'éteindre»*. Résultat, le *«marché tient, mais les exigences des acheteurs s'accentuent»* aussi bien sur le modèle que sur l'origine des animaux. Les poulains doivent avoir du *«cadre»*, une taille conséquente et l'origine maternelle est regardée à la loupe. La génétique et sa parfaite maîtrise sont donc dorénavant essentielles, tout comme l'alimentation, car *«l'herbe ne suffit pas»*. Il faut des compléments dès le ventre de la mère. Depuis vingt ans, les pratiques d'élevage ont constamment évoluées. L'accroissement des contraintes amène les propriétaires à vouloir *«des retours sur investissement beaucoup plus rapides»*.
Daniel Burlin, a commencé ce métier par passion, mais il semble aujourd'hui difficile qu'un débutant se lance uniquement par amour du yearling. La vocation doit être chevillée au corps certes, mais la technicité est indispensable, de même que des moyens financiers importants. Pourtant, l'éleveur reconnaît que l'argent ou la science ne font pas tout. En peu de temps le travail de plusieurs mois peut se trouver réduit à néant. *«C'est un travail de rêve»* précise Daniel Burlin, *«mais tout peut s'écrouler et on passe alors du rêve à l'enfer»*. Autre souci majeur pour les éleveurs, le poids de la fiscalité, qui décourage certains. De ce côté, un espoir semble permis, puisqu'elle devrait être revue à l'automne par Bruxelles, ce qui peut amener un retour possible à une TVA réduite.



Daniel Burlin : *«Malgré la dureté, on est motivé»*.



Vente au Marault : Daniel Burlin place beaucoup d'espoir sur Galopin du loisir, dont le père, Up and quick a remporté 12 victoires dont le prestigieux Prix d'Amérique.

49ème vente aux enchères de yearlings : Un catalogue prometteur

A la vue du catalogue édité par l'Association des Éleveurs de Trot du Centre-est (AETCE), cette prochaine vente de yearlings s'annoncent pour certains l'une des meilleures. 111 yearlings seront présentés aux enchères, assortis de très bons pedigrés environ (65% viennent de Bourgogne et 45% de la Nièvre). L'association réunit prés de 200 éleveurs de chevaux Trotteurs, installés principalement dans les régions Bourgogne, Berry, Auvergne et Rhône-Alpes. Des éleveurs qui ont déjà remporté 240 victoires depuis le début de l'année. D'année en année, la vente rencontre un succès grandissant auprès des professionnels venant de l'hexagone de Suède, de Belgique et l'Italie.
49ème vente aux enchères de yearlings : mercredi 30 août à 14h Ferme du Marault Magny-Cours

CONCOURS NATIONAL CHAROLAIS
6-7-8 SEPTEMBRE
HERD BOOK CHAROLAIS
UFRA EC
› Concours de reproducteurs Adultes et Veaux
› Concours de boucherie - Conférence - Exposition au pré...
Vendredi 8 septembre
VENTE NATIONALE AUX ENCHÈRES
14h30 : Défilé - 15h : Vente
À L'AGROPÔLE DU MARAULT - MAGNY-COURS (58)
Renseignements : Tél. : 03.86.59.77.00 ou 06.24.32.77.08
mail : **contact@charolaise.fr** - site : **www.charolaise.fr**

▶ Agenda

25/08
Le Centre Régional de la Propriété Forestière Bourgogne Franche-Comté organise une journée d'information sur le thème : Randonnée forestière commentée en Morvan : *«Villapourçon au fil de l'eau»*. Rendez-vous à 8h30 parking marie de Villaprourçon.

25/08
Vitrine de l'élevage et lieu de commercialisation, la 24ème édition du concours interrégional AQPS est l'occasion de voir les meilleurs foals et 2 ans qui courront sur les champs de courses. Un rendez-vous AQPS incontournable des propriétaires, courtiers et entraineurs. En famille, c'est aussi le but d'une promenade et l'occasion de découvrir de magnifiques chevaux. Promenade des Halles Decize.

26/08
Comme traditionnellement, les jeunes agriculteurs de Corbigny organisent leur concours de labour, samedi. Rendez-vous est fixé sur l'exploitation de la famille Bonnot, au lieu-dit Mouas. Le concours de labour se divise en deux catégories: le labour à plat et le labour en planche. À l'issue de cette journée se qualifieront deux concurrents dans chaque catégorie.qui participeront à la finale départementale qui aura lieu le 2 septembre à Devay.

26/08
Autre concours de labour, autre lieu, celui du canton de Luzy se tiendra chez Gérard Andriot aux Carruzes à Chiddes lieu dit *«La verchère»* Repas champêtre en soirée sur place: charcuteries, pavé de charolais, chips, fromage dessert. Renseignements et inscriptions pour participer au concours de labour au 06 12 74 44 14

À l'occasion des 80 ans des AOC Pouilly Fumé et Pouilly sur Loire, 32 photographies grands formats des paysages et des vignerons de l'appellation sont exposées dans 8 villages vignerons depuis le 15 avril. L'exposition se termine le 3 septembre et est encore à voir dans les villages de Pouilly-sur-Loire, Les Berthiers, Saint-Andelain, Le Bouchot, Tracy-Boisgibault, Soumard, Saint-Laurent-l'Abbaye, les Loges.

Concours nationaux charolais adultes et veaux au Marault

Race charolaise: une filière sous tension

Les 6, 7 et 8 septembre prochains auront lieu à l'Agropôle du Marault, les concours nationaux charolais adultes et veaux organisés par le Herd Book Charolais. Un rendez-vous qui rassemble tous les acteurs de la filière et se place dans une dynamique d'innovation et de réflexion. L'occasion de faire un tour d'horizon avec Pascal Langevin - président du HBC - de l'état d'esprit des professionnels du secteur.


Pascal Langevin président du Herd Book Charolais : *«Plus de 500 reproducteurs seront présentés durant ces concours».*

Après deux années d'itinérance du concours charolais adultes (au Mans et à Clermont-Ferrand), celui-ci sera à nouveau groupé avec celui des veaux à Magny-Cours. Une vraie satisfaction pour Pascal Langevin : *«Cela redonne le tempo, un soutien à la race qui en a bien besoin car il faut affûter notre place de leader qualité»*. Une manifestation qui accueillera aussi un concours de boucherie, la vente nationale de l'Ufragec, des expositions au pré d'animaux d'exception, ainsi que des animations et une conférence-débat. Mais, lorsque on lui pose la question du moral de la filière, le président du Herd Book charolais souligne *«qu'il est dans une interrogation permanente. Après des années de métier, c'est toujours la même chose. Parfois durant deux ans la situation se stabilise... mais cela ne dure jamais»*. Et si le contexte est morose, rien n'est pourtant jamais joué, la vigilance et la pugnacité restent de rigueur. Actuellement, ce sont les accords de libres échanges entre l'Europe et le Canada qui posent problème. *«Rien n'est encore signé mais le problème, ce sont les conditions d'élevage et d'engraissement qui sont différentes. Les échanges, c'est normal, ça ne me choque pas, mais il faut comparer ce qui est comparable»*. Autre source d'inquiétude : le prix, considéré par en-dessous de la valeur réelle de la production, car *«basé sur la vache laitière»*. Pour Pascal Langevin, la qualité du Charolais reste sa force. Première race à viande en France, *«elle est la mieux adaptée, comme race herbagère, à l'évolution des politiques économiques et écologiques actuelles avec lesquelles elle est totalement en phase»*. Depuis longtemps, l'Italie est un marché porteur et reste un partenaire privilégié à l'exportation *«pour les mâles notamment qui sont très prisés»*. Mais le marché évolue et la concurrence des pays de l'Est et plus particulièrement celle de la Pologne, montre que rien n'est jamais acquis.

Génétique, génomique et sélection

Pour conserver ces marchés et les développer, Pascal Langevin estime que *«le travail d'amélioration génétique est l'une des clés»* du succès. Les concours nationaux charolais sont donc aussi le rendez-vous de l'innovation et de la technologie pour le HBC qui propose des outils de sélection afin de permettre aux éleveurs d'améliorer la rentabilité de leurs exploitations. La génomique, grâce à laquelle on peut obtenir une évaluation précoce du niveau génétique des animaux, est devenue incontournable mais il faut des résultats. *«Il faut être très vigilant, rassurer les éleveurs dans leur sélection afin que leurs investissements dans la génétique soient récompensés»* souligne-t-il. Le HBC propose ainsi depuis le printemps 2016 un service génomique avec de premiers résultats encourageants. Toutefois, il faut faire attention à la communication vers le grand public pour éviter les confusion. Un exemple avec Johnny SC, un taureau sans cornes qui sera présenté lors de ces trois jours. Pour les non-professionnels *«cela peut prêter à confusion»*, explique Pascal Langevin qui précise *«les animaux sans corne sont le fruit d'une sélection affinée sur le long terme, à partir de bêtes peu cornées»*. Cette sélection répond à une demande des éleveurs , elle évite les accidents et que les animaux se blessent. La génétique reste donc un sujet au cœur de la vie des professionnels, mais peut prêter à controverse. Ainsi, lors de l'assemblée générale de mars dernier, Pascal Langevin a regretté que *«certains acteurs (minoritaires) de la génétique charolaise profitent du fait de la mise en application du nouveau règlement européen pour bâtir des projets amenant à une division de notre race»*. Il s'y oppose fermement, appelant à *«l'unité raciale»* qui seule peut assurer *«un avenir serein»* à la race charolaise. Il ne doute pas cependant *«que le bon sens paysan l'emporte... Je leur fais confiance pour être raisonnable»*.



Apaiser le dialogue

Au-delà de ces problématiques purement professionnelles, s'ajoute une question tout aussi difficile à gérer, qui pèse à la fois sur le moral des éleveurs et sur le niveau des ventes : les interrogation et les doutes du consommateur sur la filière viande bovine. Pour Pascal Langevin, ce sujet qui fait couler beaucoup d'encre est légitime, mais il est trop souvent traité à charge. *«Parfois, lorsqu'il y a un débat dans les médias, je me sens insulté. En matière de bien-être animal, on a fait des progrès inimaginables. Un travail extraordinaire a été accompli mais on ne cite que des cas d'exception. Il faudrait pouvoir communiquer plus positivement»*. Il estime toutefois que les consommateurs font confiance aux éleveurs français et à la qualité de leur production. Seule une *«ultra-minorité d'opposants trouve les moyens de faire parler d'eux»*. Et d'ajouter : *«on va vers le sensationnel alors qu'il faudrait que cela s'apaise. Il faut être plus rationnel, moins épidermique»*. Ces attaques répétées suscitent le doute chez les éleveurs alors qu'ils ont déjà fort affaire pour faire vivre leurs élevages et vivre de leur métier. Ces trois jours de concours nationaux vont donc être l'occasion pour les visiteurs de découvrir au plus près la réalité et la finalité du travail de sélection. Moments privilégiés de rencontres et d'échanges autour de la race en toute transparence ces journées doivent permettre à tous les visiteurs d'entamer un dialogue direct avec les professionnels et de comprendre les enjeux de la filière.

Fabienne Desseux

La race charolaise en chiffres

La charolaise représente 1,6 million de vaches en France soit 20% du cheptel de l'hexagone. Elle est aussi la première race à viande en Europe avec 25% de l'effectif total. Souvent en tête, elle est donc première race en production de viande, mais aussi première race herbagère, première race en valorisation des fourrages grossiers et en potentiel de croissance. C'est à partir de 1773 que le charolais est implanté dans la Nièvre. Depuis les années 1960 la demande pour la race augmente à travers le monde et elle est aujourd'hui à l'export dans 70 pays du monde. Dans le département on compte 1800 élevages et deux filières : maigre et grasse. 1740 éleveurs constituent globalement la première qui est donc ultra dominante. Des vifs dont 80 à 90% sont a destination de l'Italie, partenaire historique et spécialisé dans le broutards français. Après l'Italie c'est sur le marché français que l'on retrouve la production nivernaise. Ensuite en Algérie, Espagne ou Israël.



Gestion de l'eau

Irriguer grâce à une retenue collinaire

Alors que l'Yonne connaît des tensions hydriques à répétition, une exploitation du nord du département a recours à l'eau d'une retenue collinaire. Ce grand bassin permet de stocker les eaux d'hiver et de printemps pour irriguer à la saison sèche.


La retenue s'étend sur deux hectares, au milieu des champs de Jean-Michel et Kevin Turpin.

«*cette retenue collinaire, c'est un vrai bonus pour nos terres, qui sont souvent exposées au sec*». Jean-Michel Turpin est céréalier à Montacher-Villegardin, à la frontière de la Seine-et-Marne et du Loiret. Il irrigue ses cultures de betteraves, de maïs et de blé grâce à une retenue d'une capacité de 60 000 m3. En tout, ce sont 80 hectares environ qui bénéficient d'un complément en eau durant l'été.

Avant d'acquérir un tel plan d'eau, Jean-Michel et son fils Kevin ne cultivaient pas de maïs, et faisaient moins de betteraves. C'est en 2013 qu'ils achètent l'exploitation d'un agriculteur voisin, parti à la retraite, sur laquelle se trouve une retenue plus de deux hectares de surface, entourée par des digues. Kevin prend alors les choses en main : «*Je connaissais déjà l'irrigation car je suis chef de culture en Seine-et-Marne et là-bas, on utilise un puits. Ici, il a juste fallu remettre le circuit en état, changer une pompe et des tuyaux. L'installation avait une vingtaine d'années et ne tournait plus depuis quelque temps*». Depuis, les rendements de betteraves ont augmenté d'au moins 15 tonnes à l'hectare. Père et fils en cultivent maintenant plus de 20 hectares et autant de maïs. Les blés profitent aussi de l'irrigation de temps à autre, mais ne sont pas prioritaires car moins gourmands en eau.

Un bassin au milieu des champs

En général, les 60 000 m3 suffisent pour les besoins d'un été, sauf dans les périodes de grande sécheresse. En 2014 par exemple, la retenue était vide autour du 20 août. Cette année en revanche, elle devrait combler tous les besoins en eau : à la mi-août, elle reste à moitié pleine malgré la vigilance sécheresse annoncée dans le secteur. Contrairement à d'autres installations du même type, qui recueillent directement les eaux de ruissellement, la retenue de Jean-Michel et Kevin Turpin ne reçoit aucune eau en amont. Elle est située dans la plaine, au cœur des terres cultivées. Un avantage certain pour l'épandage, mais pas pour le remplissage, puisqu'il faut pomper l'eau du Lunain, la rivière du village qui se trouve à 500 mètres de la réserve. «*Sans pomper, la retenue ne reçoit rien*», explique Kevin Turpin. *J'attends le début du printemps, que la rivière soit débarrassée des feuilles, et je remplis petit à petit*». Au quotidien, la retenue demande de l'entretien. Il faut gérer les pannes mécaniques, et surtout tirer l'enrouleur jusqu'aux parcelles à irriguer. Pour Kevin, «*c'est une charge de travail supplémentaire, il faut se lever une heure plus tôt le matin*». Il faut également compter un budget pour l'entretien des pièces et pour la facture énergétique, comme le rappelle Jean-Michel : «*Ça coûte cher en électricité, de 700 à 800€ par mois pour pomper à 50 m³ de l'heure. Mais c'est un beau projet, une belle installation*». Voilà qui devrait plaire au gouvernement, dont le porte-parole Christophe Castaner annonçait début août que les réserves collinaires étaient pour les agriculteurs «*le meilleur moyen de stockage de l'eau*».

HUGO ALBANDEA

Drive fermier

La ferme s'invite en ville

Depuis deux ans et demi, les drive fermiers se multiplient dans l'Yonne. Un modèle de vente en circuit très court, qui marche et qui ne demande qu'à se faire connaître.

Depuis septembre 2015, le drive fermier d'Auxerre tourne à plein régime, avec 60 à 70 paniers vendus par semaine. Lancé fin 2014, le dispositif a atteint un rythme de croisière au bout de 18 mois.

Au départ, les premiers clients ont retrouvé quelques producteurs du réseau Bienvenue à la ferme dans une salle à l'arrière de la Chambre d'agriculture. Cela a permis aux consommateurs d'accéder à des produits locaux en circuit court, voire très court, puisque les agriculteurs gèrent eux-mêmes la préparation des commandes et la vente des produits.

À la suite du succès du drive d'Auxerre, le secteur de Sens a emboîté le pas, au mois de mai 2016. Pour Alice Demolder-Bilhot, responsable du drive fermier à la Chambre d'agriculture, les ventes n'ont pas encore atteint un niveau satisfaisant : «*On est à 35 ou 40 paniers par semaine. C'est pile le seuil de rentabilité pour les producteurs. Pour plus de souplesse, il en faudrait un nombre plus conséquent, c'est-à-dire 60 à 70, comme à Auxerre*». Les agriculteurs engagés dans un drive fermier doivent en effet livrer leurs produits en ville dès la première commande. Une contrainte supplémentaire avec laquelle ils sont prêts à composer pour atteindre de nouveaux clients.


Guy Martin, maraîcher, à envoyé sa sœur (à gauche) et son beau-frère (au centre) pour servir Jean-Luc, un client satisfait (à droite).

Un atout pour les producteurs

Avec l'ouverture d'un site à Avallon en 2017, le drive fermier compte maintenant trois équipes. Pour chaque secteur, les risques financiers ont été minimisés : «*Les producteurs investissent très peu, explique Alice Demolder-Bilhot, le local de livraison est mis à disposition, ils n'ont pas de loyer. Il faut juste s'organiser pour livrer, et reverser entre 12% et 15% des bénéfices à l'association. Cet argent sert au fonctionnement et surtout à la communication autour du drive*». Les agriculteurs peuvent ainsi toucher un public différent de celui qui vient à la ferme dans le cadre de la vente directe. Pour Gérard Breton, éleveur à Branches, «*c'est un plus non négligeable*».

HUGO ALBANDEA

▸ Agenda

Prochains marchés à la ferme

Prochains marchés à la ferme de l'été :
Vendredi 25 août, de 16 h à 20h, à l'EARL de La Maiterie (Famille Boname), 6 rue des Valots, à Villiers sur Tholon (Tél 06 61 09 44 45)
Samedi 26 août, de 15 h à 19 h 30, chez Didier Bonnemain, La Croix Blanche, à Montacher-Villegardin (Tél 03 86 97 56 04)

25/08 Nuit de la chauve-souris à Arcy-sur-Cure

Vendredi 25 août, de 21 h à 23 h 30, les grottes d'Arcy-sur-Cure accueillent la nuit internationale de la chauve-souris, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne. Conférence et projection d'un film, suivies d'une balade nocturne. Renseignements : Maxime Jouve 03 80 79 25 99 contact@cen-bourgogne.fr.

26 et 27/08 Championnat de France de boule lyonnaise

Compétition en simples, jeunes et adultes, à partir de 7 h 30. Rendez-vous à Auxerre, au complexe sportif René Yves Aubin, boulevard de Verdun, mais aussi à l'AJA et au Stade auxerrois. Le championnat est organisé par le Comité bouliste de l'Yonne, l'AJA omnisports et le Stade auxerrois. Renseignements : phdevin@free.fr

3/09 Les bouchons de Joigny

Voitures et autres véhicules anciens (avant 1965) se sont donnés rendez-vous dans les rues de Joigny dimanche 3 septembre pour une reconstitution des fameux «bouchons de Joigny» des années 1950 et 1960, avant l'autoroute du Soleil. Animations et expositions avenue Gambetta enverront les visiteurs un demi-siècle en arrière.



Administration

Patrice Laton nouveau préfet de l'Yonne



Patrice Latron s'est présenté à la presse lors de sa prise de fonction, lundi 21 août.

Lundi 21 août, Patrice Latron est arrivé de Paris pour prendre ses fonctions de préfet de l'Yonne. Il remplace Jean-Christophe Moraud, nommé dans le Vaucluse.

Arrivé le 21 août à Auxerre, Patrice Latron est le nouveau représentant de l'État pour le département. Jusque là préfet et directeur de cabinet du préfet de police de Paris, il se décrit comme un homme à la double carrière : militaire et préfectorale. Formé à Saint-Cyr dans les années 80, il a servi dans l'armée pendant 15 ans, principalement en tant qu'officier. C'est en 1997 qu'il obtient un poste de sous-préfet dans l'Ain : *«Mon parcours préfectoral dure depuis 20 ans maintenant. Je suis très heureux de retrouver le terrain, la province, la nature»*. S'il n'est pas Parisien d'origine, Patrice Latron a travaillé trois ans dans la capitale, d'abord au ministère de l'Intérieur, puis à la préfecture de police. Son travail à Paris a été marqué par les attentats, en particulier ceux de janvier 2015 : *«J'ai été nommé à la préfecture de police à la suite des attentats contre Charlie Hebdo. Je serai un préfet très attentif au sujet de la sécurité»*.

Écouter et comprendre, une priorité

Patrice Latron souhaite travailler avec les acteurs du terrain, les recevoir à la préfecture, mais avant tout sortir à leur rencontre. Un premier déplacement dans une exploitation agricole est prévu le mardi 29 août, le lieu exact restant à préciser. L'ancien officier d'État-Major dit accorder beaucoup d'importance à l'agriculture : *«Le développement agricole est un gros dossier pour le département, j'ai entendu parler des problèmes d'indemnisation et de sécheresse. Je veux commencer par échanger avec un chef d'exploitation»*. Écouter pour mieux comprendre, voilà la priorité d'un nouveau préfet qui compte prendre son temps : *«J'ai l'habitude de chausser les basques de mon prédécesseur. Il n'y aura pas de changement immédiat, je vais entendre les différents acteurs avant de modifier quoi que ce soit»*. Gageons que le court séjour de Patrice Latron dans l'Yonne à l'adolescence pour *«passer le chisel»* dans une ferme familiale l'aura sensibilisé aux enjeux agricoles.

HUGO ALBANDEA

►Agenda

9/09 Visite guidée de la gare de Laroche-Migennes

Le célèbre site ferroviaire ouvre ses portes deux fois par an, pour une visitée guidée organisée par la SNCF et l'Office de tourisme de Migennes. Prochain départ : dimanche 9 septembre à 9 h 30, Office de tourisme, 1 place François Mitterrand. Tarif : 8 €. Renseignements : 03 86 80 03 70.



Élevage

Des lupins dans les mangeoires

Depuis deux ans, les frères Gaudin cultivent des lupins pour leur élevage bovin allaitant. Une expérience concluante, qu'ils comptent reproduire pour progresser vers l'autonomie protéique.



Patrick (à gauche) et Thierry (à droite) Gaudin sont prêts à repartir pour une nouvelle année de lupins.

L'histoire commence dans les années 2000. Il y a quinze ans, Patrick, Thierry et Daniel Gaudin, éleveurs de bovins à Grandchamp, sèment leur première parcelle de lupins. Un coup d'essai que les frères associés n'ont pas transformé : *«Ça a duré deux ou trois ans. On n'avait pas les outils, nos semis n'étaient pas bons… et les prix des tourteaux étaient abordables. La culture n'a pas bien marché, donc on a laissé tomber»*, raconte Patrick.

Mais en septembre 2015, à la recherche d'une meilleure autonomie protéique, ils font un second essai sur deux hectares. Les semences et les conseils techniques sont alors difficiles à trouver. Patrick se souvient : *«On a acheté les semences chez Caproga, une coopérative du Loiret. Certains semenciers nous on dit que ça ne marcherait pas, mais on a tenté. Pour la technique, j'ai appelé un exploitant en Haute Normandie après avoir vu son nom dans un article de la France Agricole. C'était le seul à pouvoir me donner des conseils !»*

Des protéines faites maison

Pour Thierry, *«l'intérêt, c'est de produire ses propres protéines. La traçabilité est facile, on sait ce qu'on donne aux bêtes»*. Cette année, les rendements ont progressé : 30 quintaux/ha au lieu de 25 quintaux/ha l'an passé. Les éleveurs ont également augmenté la surface de culture, passant de deux hectares à deux hectares et demi. Aujourd'hui, ils sont satisfaits : *«j'estime qu'à partir de 20 quintaux/ha, le lupin est plus intéressant que le tourteau de colza»*, se félicite Patrick.

Avec ses deux frères, il espère faire encore progresser ses rendements l'année prochaine, notamment en affinant le désherbage. Le lupin blanc contient 35% de protéines, soit environ 15% de plus que le pois. De plus, la légumineuse comporte des matières grasses (8%), dont le fameux oméga 3. Revers de la médaille, elle n'est pas source d'amidon, contrairement au pois. Les frères Gaudin combinent donc les deux cultures sur leurs terres, et complètent les apports protéiques des bêtes en achetant les tourteaux nécessaires. Avec la récolte de cet été, le bétail aura des lupins une fois rentré à l'étable : *«Pendant tout l'hiver, on va en distribuer des petites quantités, avec des pois et des tourteaux»*, précise Thierry. L'éleveur envisage de tester un régime protéique 100 % lupins pour quelques animaux, pour voir si ces légumineuses peuvent suffire.

Facile à récolter, moins à implanter

La récolte des lupins a eu lieu à la mi-août. *«C'est facile à récolter, c'est une plante presque ligneuse, les tiges sont très dures et ne plient pas facilement»*, explique Patrick. Le cycle de culture se prolonge sur un an ou presque, puisque les semis se font début septembre, dans un sol peu asphyxiant et sans calcaire actif. La légumineuse dispose de racines très développées, ce qui la rend résistante une fois sur pied. *«Il ne faut pas rater l'implantation, signale Patrick, il faut labourer en avance, faire de faux semis et inoculer pour que les lupins prennent correctement. Une fois implantés, ils tiennent bien le coup»*. Son frère Thierry rappelle que le désherbage ne doit pas être négligé non plus, car la plante est peu couvrante et laisse vite de la place aux adventices. Comme la culture est peu répandue, elle ne bénéficie pas de la recherche phytosanitaire pour aider à désherber. Toutefois, elle ne nécessite qu'une faible quantité d'intrants : engrais, inoculation, désherbage, peu d'insecticide… pour un coût de 350 € par hectare environ. De quoi inciter d'autres éleveurs à tenter l'expérience ? En tout cas à Grandchamp, un éleveur laitier voisin des frères Gaudin s'est mis aux lupins lui aussi…

HUGO ALBANDEA



La récolte 2017 passera par le laminoir avant de finir dans l'assiette des bovins.

Les gousses restent fermées à maturité et poussent sur des tiges très rigides, ce qui facilite la récolte.

Moissons 2017 : de l'hétérogénéité derrière la moyenne

Avec près de 400.000 ha, la Bourgogne Franche-Comté est une grande région productrice de blé tendre d'hiver avec des débouchés majoritairement meuniers. En revanche, compte tenu de conditions agro-climatiques difficiles et récurrentes, les rendements restent à un niveau assez modeste, inférieur à celui de la moyenne française. Au cours des cinq dernières années, la Bourgogne Franche-Comté enregistre un rendement moyen de 65,7 q/ha contre 73,8 q/ha pour la France. La récolte 2017 s'annonce encore dans la moyenne, avec une très grande variabilité comprise entre 45 et 90 q/ha comme c'est souvent le cas lorsque le printemps est sec. Du côté de la qualité technologique, les protéines sont dans la fourchette haute en dépassant fréquemment 11,5% alors que les poids spécifiques semblent être médiocres. La germination sur pied s'est aussi invitée avec la pluie de fin de cycle pouvant provoquer des temps de chute de Hagberg (TCH) parfois en dessous du seuil de 220 s en fonction des variétés.
Pour vous aiguiller au mieux dans vos choix des variétés à implanter à l'automne prochain, les ingénieurs régionaux de la délégation Arvalis - Institut du végétal de Bourgogne Franche-Comté ont rédigé le présent dossier de *L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire*.

DIANE CHAVASSIEUX ET LUC PELCÉ

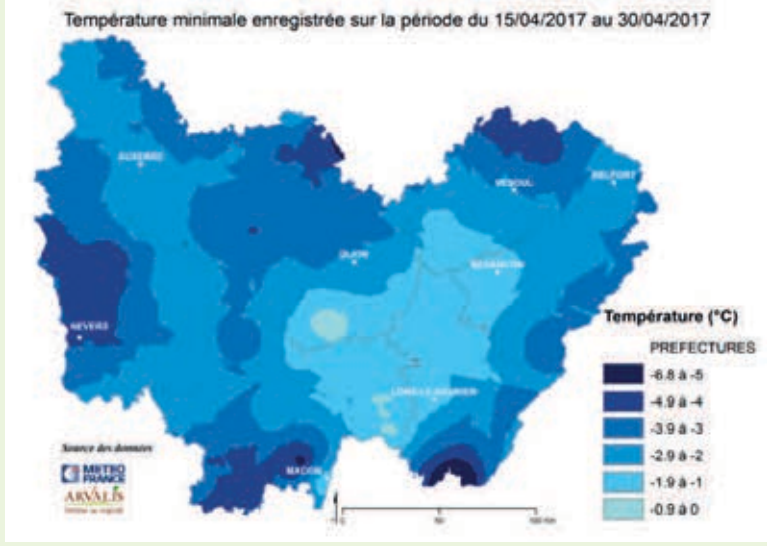
Premier bilan de campagne 2016/2017

Une mise en place du peuplement sous un climat froid et sec

La majorité des semis a été réalisée avec un léger décalage compte tenu de la période de sécheresse enregistrée au cours de la fin d'été et en septembre. Avec un sol sec en surface, les levées ont pu parfois être difficiles. Les conditions étaient réunies pour réaliser des désherbages précoces avec des produits racinaires. Les pucerons d'automne furent rares sous un climat qui se refroidissait rapidement dès le début de l'automne mais les dégâts de limaces ont été fréquents. Les mois d'hiver furent froids et secs : une bonne partie du mois de janvier a été soumis à des températures hivernales de l'ordre de -10°C fréquemment enregistré sous abri et le cumul de pluies n'atteignait que 50 % de la normale de début décembre à fin janvier. Dans ces conditions, la végétation était à l'arrêt et le tallage modéré.

Contre toute attente, le début de la montaison fut précoce

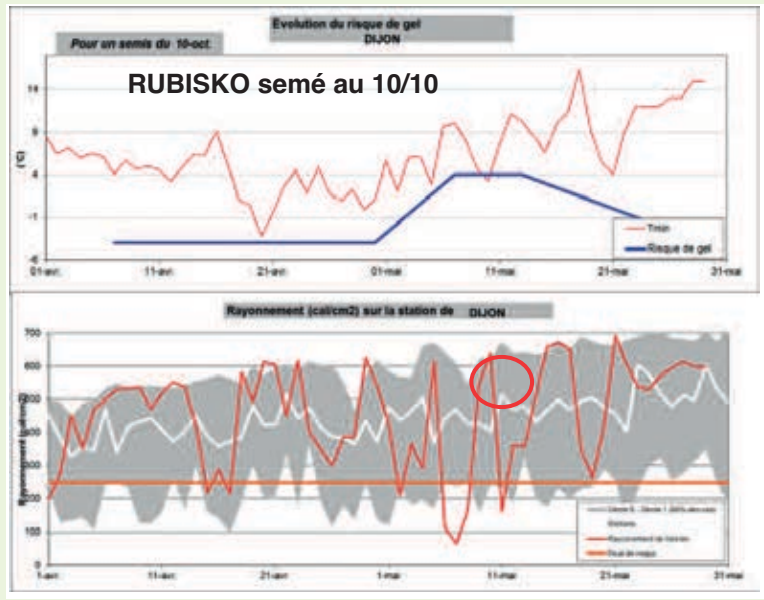
Dès le début février, le changement climatique fit des siennes : les températures moyennes journalières firent un bond de 5°C et la pluie revenait. En conséquence, le stade épi 1 cm était atteint entre le 16 et le 30 mars avec 4 à 5 jours d'avance sur la normale. Les apports d'azote étaient bien valorisés sous réserve d'être réalisés avant le 25 mars. Le premier, en cours de tallage, est retardé au maximum compte tenu de reliquats azote sortie hiver historiquement très élevés : il a été fréquent de mesurer plus de 60 à 70 unités d'azote dans le sol, soit du double au triple des références historiques.



Carte 1 : température minimale (°C) enregistrée sur la période du 15/04/17 au 30/04/17 sur la Bourgogne Franche-Comté (source : Météo-France).

La montaison est contrariée par le sec et le froid

Poursuivant son caractère chaotique, le climat de l'année s'est retourné dès la fin mars. La sécheresse s'installait durant toute la montaison, voire même au-delà (cf. graphique 1). Cela a pu rendre difficile le diagnostic des outils de pilotage de la fertilisation azotée. Cependant, le troisième apport d'azote de fin montaison a été dans la plupart du temps bien valorisé par les quelques pluies salvatrices du mois de mai. Contrairement à 2016, la pression au niveau des maladies est restée globalement faible avec un risque septoriose qui n'a augmenté qu'à partir de fin avril au stade dernière feuille étalée avec le retour des pluies.
Plus rare et avec des conséquences "sournoises", de fortes gelées ont été enregistrées au cours de la dernière décade d'avril (cf. carte 1). À cette date, les blés tendre d'hiver sont en pleine montaison mais pour la plupart pas encore au stade critique de la "méïose" ! (cf. graphiques 2 et 3).
Des destructions d'épis furent fréquemment observées sur les plateaux du Châtillonnais de Côte d'Or, dans la vallée de l'Armançon dans l'Yonne et à l'ouest de la Nièvre (cf. photos 1 et 2). Du côté de la stérilité des épis , il a fallu attendre de faire un diagnostic au début du remplissage des grains qui est intervenu entre le 20 et le 30 mai en fonction des situations pédoclimatiques, finalement à une date normale. Au cours de cette période, les maladies furent discrètes mais des premières parcelles versées étaient observées dès le stade épiaison.



Graphiques 2 et 3 : évolution du risque de gel (°C) et du rayonnement (cal/cm²) sur la station de Dijon pour un Rubisko semé au 10/10 (source : Météo-France).

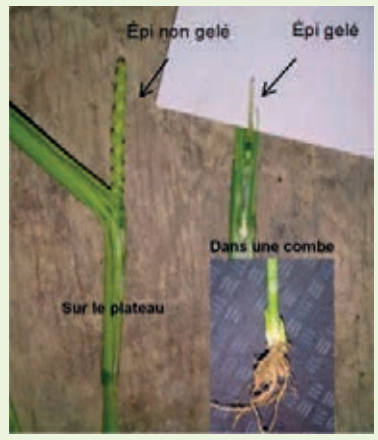
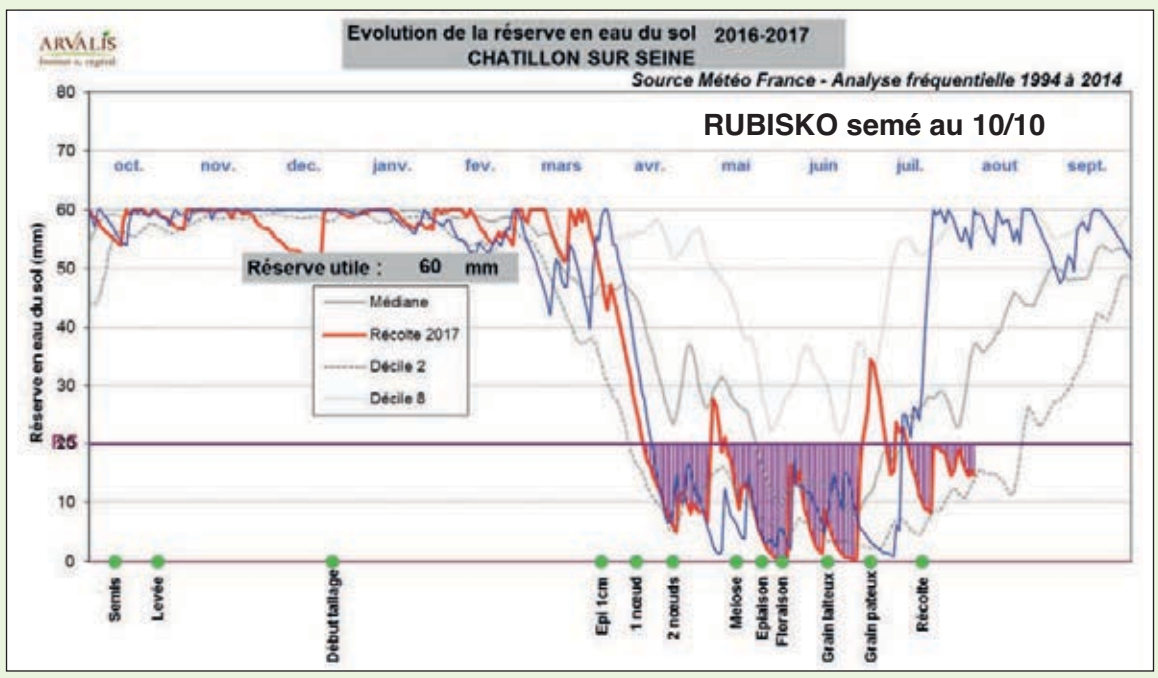


Photo 1 : épi de blé de la variété Goncourt gelé et non gelé sur la même parcelle dans le nord de la Côte d'Or (source : AgriNautes) Nord Côte d'Or, le 20/04/17 GONGOURT dans la même parcelle.



Graphique 1 : évolution de la réserve en eau du sol (mm) pour une réserve utile de 60 mm à Châtillon-sur-Seine (source : Météo-France).



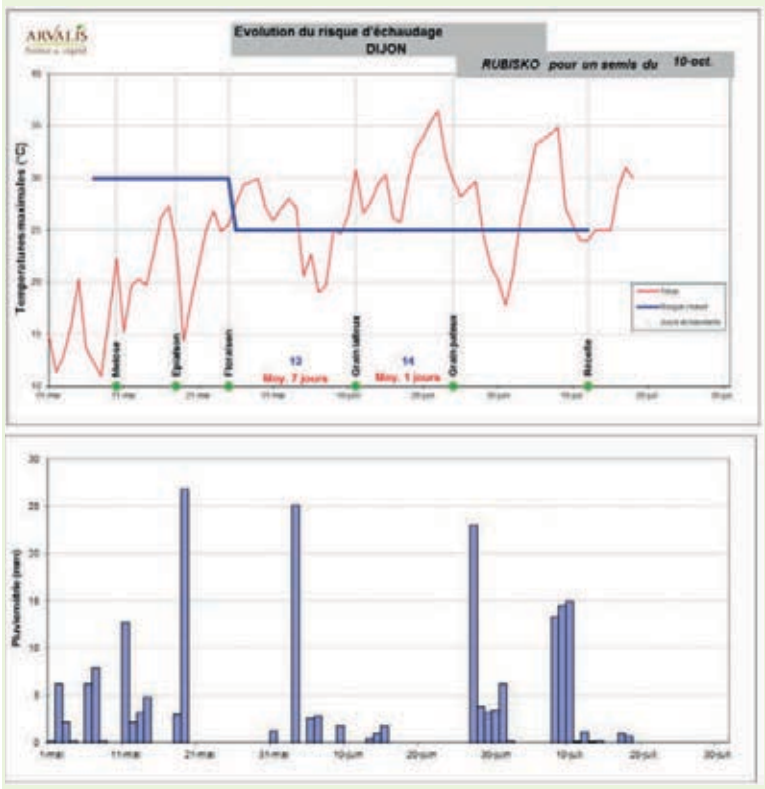
Photo 2 : parcelle de blé tendre gelée dans la Vallée de l'Armançon

Une fin de campagne en mode accéléré

Le remplissage des grains s'est réalisé sous un climat assez arrosé mais plus échaudant que la normale (cf. graphiques 4 et 5). La deuxième partie du remplissage qui définit le poids des grains a été particulièrement impactée avec des températures avoisinant jusqu'à 35°C sous abri.

Des rendements très variables selon le nombre d'épis et leur fertilité

Trois situations très tranchées, suivies au long cours de la campagne par l'équipe régionale d'Arvalis - Institut du végétal, résument l'ambiance générale rencontrée dans la région :



Graphiques 4 et 5 : évolution du risque d'échaudage (°C) et cumul de pluviométrie journalière (mm) sur la station de Dijon pour un Rubisko semé au 10/10 (source : Météo-France).

➢ Flagey-Échezeaux (21) : limon argileux profond - RUBISKO semis 11/10/2016

Le nombre d'épis/m² était un peu inférieur à la moyenne des observations historiques dans ce milieu, mais la fertilité des épis a compensé. Finalement le bon rendement (93 q/ha) est réalisé grâce à un nombre de grains/m² supérieur à la moyenne. Le PMG a été très impacté par l'échaudage de fin de cycle, on perd 7 g par rapport au PMG moyen historique.

➢Argenteuil-sur-Armançon (89) : argilo-calcaire assez profond - RUBISKO semis 10/10/2016

Le nombre d'épis/m² et la fertilité des épis ont été supérieurs à la moyenne des observations historiques dans ce milieu pour arriver à un très bon niveau de rendement (82 q/ha). Le PMG a néanmoins été impacté par l'échaudage, on perd 3 g par rapport au PMG moyen historique.

➢ Hauteville-les-Dijon (21) : argilo-calcaire très superficiel et caillouteux - RUBISKO semis 14/10/2016

Dans ce type de milieu en sol superficiel, le sec du printemps a fortement impacté le nombre d'épis/m², on perd facilement 100 épis/m² par rapport à l'historique. La fertilité des épis a été supérieure à la moyenne mais n'est pas parvenu à compenser un nombre de grains/m² qui reste moyen autour de 16.000 grains/m². Le PMG a été très fortement impacté par l'échaudage, 10 g en dessous des valeurs historiques. Au final, le rendement reste en dessous de la moyenne, à 50 q/ha.

La récolte a très vite débuté à partir de début juillet avec environ une semaine d'avance sur la normale.



Malheureusement, elle fut stoppée avec un retour des pluies dès le 8 juillet, puis s'est achevée en pointillé entre les averses.

Des protéines bien présentes, mais un PS en retrait

Les teneurs en protéines sont bonnes quoique assez variables selon le principe de la dilution dans le rendement mais aussi probablement selon le niveau de reliquat d'azote sortie hiver. Dans les plaines et vallées, les teneurs en protéines peuvent être élevées même avec des rendements élevés.
Les PS sont souvent médiocres, affectés par la pluie de fin de cycle. Par exemple, on enregistre 80 mm de pluviométrie cumulée entre la maturité physio et la récolte à Dijon.

Variétés de blé tendre : faire son choix à partir de résultats pluriannuels

Les premiers résultats des essais variétés, réalisés par Arvalis-Institut du végétal, sont arrivés sur la grande région Centre. Nous disposons de 19 essais variétés représentatifs de 3 zones : le sud du Bassin Parisien, le Centre et le Centre-Est. Les types de sol représentés vont de l'argilo-calcaire moyen au limon argileux profond. Dans la zone Centre-Est, un essai se situe en plaine de Dijon en limon argileux profond à Flagey-Échezeaux (21).
Ces essais se caractérisent par une moyenne de rendement plutôt bonne, variant de 75 à 100 q/ha. Il semblerait que les variétés précoces s'en sortent mieux en 2017 en ayant probablement moins souffert des températures caniculaires de fin de cycle.
Il est conseillé de ne jamais cultiver une seule variété et de faire son choix sur des résultats pluriannuels. Trois variétés au minimum sur l'exploitation sont conseillées, pour diversifier les types variétaux et ainsi de limiter les risques d'accidents climatiques.
Ci-dessous l'avis d'Arvalis Institut du végétal sur les variétés pouvant être cultivées dans la région classées par ancienneté et ordre alphabétique.



Les nouveautés 2017

CHEVIGNON (Saaten Union 2017 - (*BPS*))

Productivité : inscrite en tête des nouveautés de la région NORD, elle déçoit en 2017 pénalisée par sa tardivité à épiaison. À confirmer en pluriannuel, probablement à privilégier sur les sols profonds.
Qualité : PS et teneur en protéines bons. Sa force boulangère peut être un peu faible à 11 % de protéines. Ses P/L semblent équilibrer. À confirmer.
Agronomie : ½ précoce à montaison et ½ tardif à épiaison, cette variété peut être semée tôt. Très bon profil de résistance aux maladies du feuillage en particulier la septoriose.
➢ **Productivité variable depuis son inscription dans un contexte de climat chaotique, à confirmer. Elle possède néanmoins des atouts agronomiques comme sa très bonne tolérance aux maladies.**

FILON (Florimond-Desprez 2017 - (*BP*))

Productivité : la variété la plus productive lors de son inscription en région NORD, elle reste dans le haut du tableau en 2017.
Qualité : PS dans la moyenne mais très bonnes teneurs en protéines. Sa force boulangère peut être un peu faible à 11 % de protéines et ses P/L sont élevés.
Agronomie : très précoce à montaison et à épiaison, cette variété ne doit pas être semée tôt (après le 20/10). En effet, si l'hiver est doux, la variété peut vite se redresser en sortie d'hiver et devenir plus sensible au risque de gel. Très bon profil de résistance aux maladies du feuillage en particulier la septoriose.
➢ **Variété productive mais soumise aux aléas du climat, à réserver pour les semis tardifs et à confirmer. Elle tire son épingle du jeu grâce à une bonne tolérance aux maladies et une bonne teneur en protéines.**

LIPARI (Limagrain 2017 - (*BPS*))

Productivité : inscrite dans la moyenne des nouveautés de la région SUD, elle reste dans la moyenne en 2017. À confirmer en pluriannuel, probablement à privilégier sur les sols à moindre potentiel.
Qualité : PS bon et teneurs en protéines dans la moyenne. Elle possède un bon profil de qualité technologique.
Agronomie : ½ tardif à montaison et précoce à épiaison, cette variété peut être semée tôt. Elle présente un très bon profil de tolérance aux maladies du feuillage surtout les rouilles. Elle est résistante à la cécidomyie orange.
➢ **La productivité n'est pas son atout, mais elle possède un bon profil de qualité technologique, à confirmer.**

MUTIC (Florimond-Desprez 2017 - (*BP*))

Productivité : inscrite dans le trio de tête des nouveautés de la région NORD, elle confirme sa bonne productivité en 2017.

Qualité : PS bon et teneurs en protéines dans la moyenne. Sa force boulangère peut être un peu faible à 11 % de protéines. Ses P/L sont équilibrés.
Agronomie : tardif à montaison et à épiaison, cette variété peut être semée tôt. Elle présente un très bon profil de tolérance aux maladies du feuillage en particulier la septoriose.
➢ **Régulièrement productive depuis son inscription, elle a comme atout une très bonne tolérance aux maladies du feuillage surtout à la septoriose, à confirmer en pluriannuel.**

ORLOGE
(Agri Obtention 2017 - *BPS*)

Productivité : inscrite 4e des nouveautés de la région SUD, elle se classe en milieu de tableau en 2017.
Qualité : PS bon et très bonnes teneurs en protéines. Sa force boulangère peut être un peu faible à 11 % de protéines mais ses P/L sont équilibrés.
Agronomie : précoce à montaison et très précoce à épiaison, cette variété ne doit pas être semée tôt. Elle est assez sensible aux maladies du feuillage et des épis ainsi qu'à la verse.
➢ **La productivité n'est pas son atout, elle se démarque néanmoins par sa bonne teneur en protéines. À surveiller vis-à-vis des maladies.**

La génération 2016

COMPLICE
(Florimond-Desprez 2016 - *BPS*)

Productivité : dans la moyenne des variétés depuis son inscription, elle tire son épingle du jeu cette année. Qualité : PS bon et teneur en protéines dans la moyenne. Sa force boulangère peut être un peu faible à 11 % de protéines et ses P/L sont un peu élevés.
Agronomie : barbu ½ précoce à montaison et précoce à épiaison, elle est assez sensible aux maladies du feuillage et des épis.
➢ **Favorisée par 2017, elle fait mieux que depuis son inscription, elle reste néanmoins variable selon les années.**

HYKING
(Saaten Union 2016 - *BPS*)

Productivité : parmi les meilleurs des hybrides, mais fait jeu égal avec les meilleures lignées.
Qualité : PS dans la moyenne et teneurs en protéines bonnes. Force boulangère bonne mais ses P/L peuvent être élevés.
Agronomie : ½ précoce à montaison et épiaison, elle possède un assez bon profil de tolérance aux maladies du feuillage.
➢ **Hybride productif, au niveau des meilleures lignées.**

LG ABSALON
(Limagrain 2016 - *BP*)

Productivité : inscrite dans la bonne moyenne des variétés de la région SUD, elle sort légèrement au-dessus de la moyenne en 2017. Comme à son inscription, elle reste dans la moyenne du classement
Qualité : variété recommandée par la meunerie. Très bon PS et bonnes teneurs en protéines.
Agronomie : ½ précoce à montaison et précoce à épiaison. Elle se démarque par sa très bonne résistance aux maladies du feuillage et sa résistance au piétin verse.
➢ **Sans être parmi les meilleures en productivité, c'est un bon compromis.**

RGT SACRAMENTO
(RAGT - UK 14)

Productivité : très bonne productivité depuis deux ans pour cette variété inscrite en Angleterre.
Qualité : PS et teneurs en protéines bons.
Agronomie : barbu ½ précoce à montaison et à épiaison, elle semble avoir un bon profil de résistance aux maladies du feuillage.
➢ **Variété à essayer sur les 1er semis.**

Les références à l'épreuve du temps

ADVISOR
(Limagrain 2015 - BPS)

Productivité : il confirme sa bonne productivité. À réserver aux bonnes terres.
Qualité : PS et teneurs en protéines bons. Sa force boulangère peut être un peu faible à 11 % de protéines et ses P/L élevés.
Agronomie : précoce à épiaison. Résistant au piétin verse, a contrario il a une certaine sensibilité aux maladies du feuillage et des épis ainsi qu'à la verse.
➢ **Sa productivité reste son principal atout.**

CALUMET
(Florimond-Desprez 2014 - *BPS*)

Productivité : dans la moyenne des variétés depuis son inscription, elle tire son épingle du jeu cette année.
Qualité : PS et teneurs en protéines bons. Variété recommandée par la meunerie.
Agronomie : très précoce à montaison et à épiaison à ne pas semer trop tôt. Assez sensible aux maladies du feuillage et des épis. Très sensible au piétin verse.
➢ **Variété avec une très bonne qualité boulangère, mais parmi les plus variables en rendement aussi bien en annuel qu'en pluriannuel.**

FRUCTIDOR
(Unisigma 2014 - *BPS*)

Productivité : sa tardivité l'a sans doute pénalisé en 2017 avec les températures échaudants de fin de cycle enregistrées.
Qualité : variété recommandée par la meunerie. PS élevés et teneurs en protéines bonnes.
Agronomie : assez tardif à épiaison. Très bonne tolérance aux maladies du feuillage et des épis.
➢ **Cette variété reste tolérante aux maladies, mais elle est décevante depuis deux ans après avoir été parmi les meilleures depuis son inscription.**

GONCOURT
(RAGT 2009 - *BPS*)

Productivité : les années à printemps sec avantagent ce type de variétés à gros grains.
Qualité : variété recommandée par la meunerie. PS modeste et teneurs en protéines élevées.
Agronomie : très précoce à montaison et à épiaison à ne pas semer trop tôt. Bonne tolérance à la septoriose, mais plutôt sensible à toutes les autres maladies. Attention notamment à la rouille jaune.
➢ **Variété régulièrement productive en particulier dans les milieux séchants, mais qui peut être handicapée par un PS modeste. Ses bonnes teneurs en protéines restent un atout.**

NEMO
(Secobra 2015 - *BPS*)

Productivité : jusque-là classé en milieu de tableau, il obtient de meilleurs résultats depuis deux ans.
Qualité : bon PS, assez riche en protéines. Force boulangère faible à 11 % de protéines, mais des P/L équilibrés.
Agronomie : barbu, précoce à épiaison. Profil de tolérance aux maladies du feuillage moins bon qu'à son inscription. Variété résistante à la cécidomyie orange.
➢ **Variété avec une bonne productivité, mais néanmoins variable selon les années.**

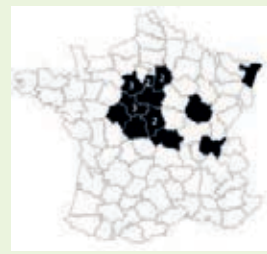
RUBISKO
(RAGT 2012 - *BP*)

Productivité : régulièrement productif depuis cinq ans.
Qualité : PS moyen, riche en protéines. Force boulangère un peu faible à 11 % de protéines mais des P/L équilibrés.
Agronomie : barbu, précoce à épiaison. Résistant à la cécidomyie orange, très sensible au piétin verse.
➢ **Variété qui reste dans la course avec un atout protéines même si sa sensibilité à la septoriose augmente depuis son inscription.**

SYLLON
(Syngenta 2014 - *BPS*)

Productivité : productivité dans la moyenne, à privilégier dans les milieux séchants.
Qualité : très bon PS, riche en protéines. Bonne force boulangère et P/L équilibrés.
Agronomie : précoce à épiaison. Résistant aux mosaïques et au piétin verse. Variété avec un assez bon profil de résistance aux maladies du feuillage mais à surveiller vis-à-vis de la fusariose.
➢ **Sans être parmi les plus productives, cette variété reste un très bon compromis avec des atouts agronomiques comme sa résistance aux mosaïques, au piétin verse et sa bonne teneur en protéines.**

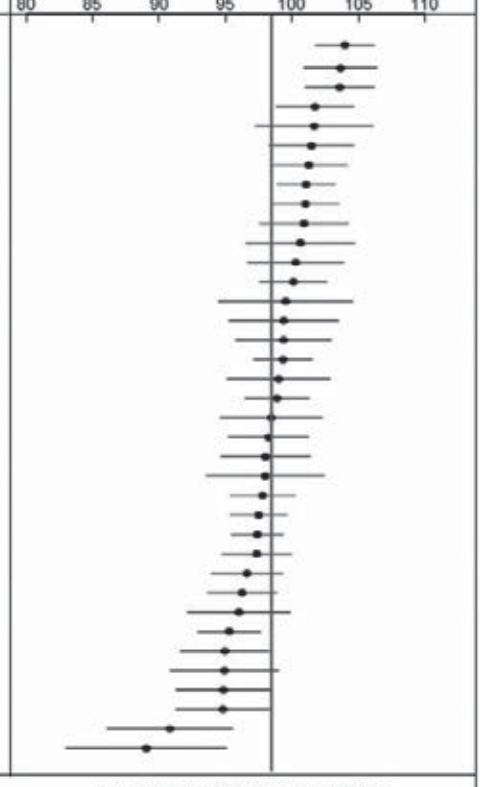
Résultats de la récolte 2017



Région Grand Centre
19 essais : 01, 03, 18 (2 essais), 28 (4 essais), 36, 37, 41 (3 essais), 45, 67, 77 (2 essais), 91 (2 essais).

Région Grand Est

Préc. épiaison	Avis Qualité Arvalis	Protéine GPD	Rés. Mos	T-NT (1) q/ha	VARIETES	Rendement à 15% valid traité fongicide Q/ha	% MG
6.5		(6)			RGT SACRAMENTO	104.0	106
6.5	BPS	6		Hyb	HYKING	103.7	105
7	BPS	5			COMPLICE	103.6	105
6	(BP)	5			MUTIC	101.8	103
7.5	BPS	4		Hyb	HYPODROM	101.7	103
6.5	BPS	6	S		ADVISOR	101.5	103
7.5	(BPS/BP)	7			FILON	101.3	103
6.5	BPS/BP	6	S		NEMO	101.1	103
7	BP	4			MOGADOR	101.1	103
7	BPS	6	R		RGT CESARIO	100.9	102
7.5	BPS	7		Hyb	HYDROCK	100.7	102
6.5	BP	6			STROMBOLI	100.3	102
6.5	BPS	7	R		RGT VELASKO	100.1	102
7	BPS	6	S		CALUMET*	99.6	101
7	BPS	7			PIBRAC	99.4	101
6	(BPS)	6			CHEVIGNON	99.4	101
6.5	BP	7	S		RUBISKO	99.4	101
6.5	BP	6			LG ABSALON	99.0	101
6.5	BP	6	R		PASTORAL	98.9	100
7	BPS	4			SEPIA	98.5	100
7	BPS	6			LG ARMSTRONG	98.3	100
7	BP	5			RGT PRODUCTO	98.1	100
7.5	BPS	7			ORLOGE	98.0	100
7	(BPS)	5			LIPARI	97.8	99
6	(BP)	5			SOPHIE CS	97.5	99
6.5	(BP)	4			DONJON	97.4	99
6.5	BPS	7	R		SYLLON	97.4	99
6.5	BPS	6	S		CELLULE	96.7	98
6.5	BP	5			MILOR	96.3	98
6	BPS	6	S		FRUCTIDOR	96.1	98
7	BPS	6			LG ASCONA	95.3	97
7	BPS	6	S		OREGRAIN	95.0	96
6	BP	(7)	S		CREEK*	95.0	96
					ADRIATIC P	94.9	96
7	BPS	6	S		DESCARTES	94.9	96
6	BP	6			RGT CYCLO*	90.9	92
6.5	BPS	5			GIMMICK	89.1	90
					Moy. Générale	98.5	
					ETR	3.4	
					Nombre d'essais	20	



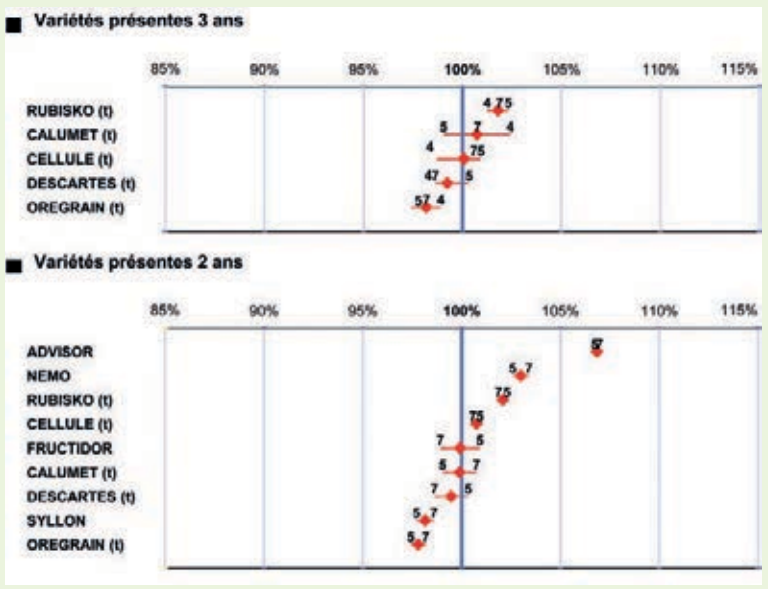
* : données estimées dans un ou plusieurs lieux

(1) : pertes de rendement en l'absence de traitement fongicide.
ADRIATIC P : variété proposée à l'inscription en attente de parution au Journal officiel.
Protéine (GPD) : note de 1 à 9 basée sur l'écart à la droite de régression Protéine/Rendement. Plus la note est élevée, plus la variété a une teneur en protéines élevée compte tenu de ses rendements.
Précocité à épiaison : 4,5 très tardif - 5 tardif - 5,5 ½ tardif - 6 ½ tardif à ½ précoce - 6,5 ½ précoce - 7 précoce - 7,5 très précoce
Classe qualité : Nord/Sud : BAF : Blé Améliorant ou de Force - BPS : Blé Panifiable Supérieur - BP : Blé Panifiable - BAU : Blé pour Autres Usages - BB : Blé Biscuitier.

Blé tendre - Rendements pluriannuels Centre Est

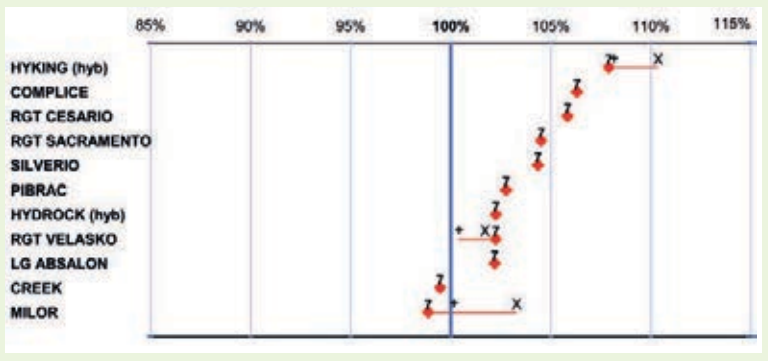
Le comportement des variétés a été très marqué par l'année climatique : il est préférable de l'apprécier sur plusieurs années. Les conditions climatiques exceptionnelles du printemps 2016 nous ont conduits à retirer les résultats de cette année de nos synthèses pluriannuelles de la zone Centre-Est. Le rendement est exprimé en % des variétés témoins. Les chiffres et le point central indiquent respectivement le millésime et la moyenne pluriannuelle. (ex : 7 = 2017)





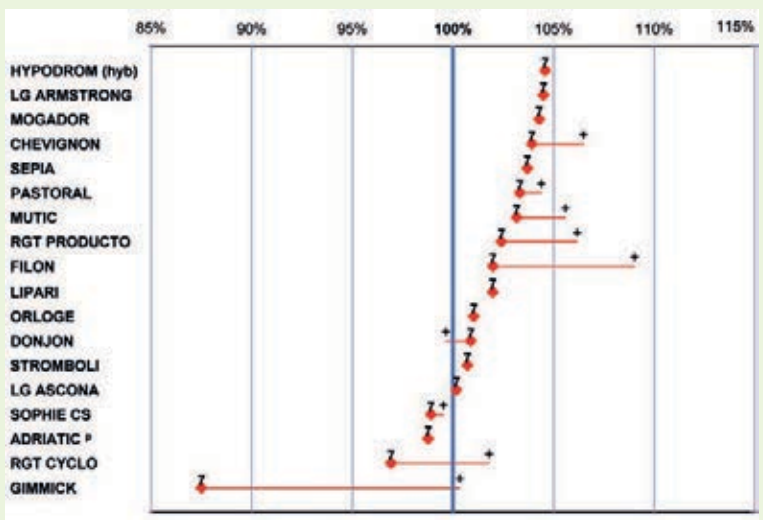
Les variétés présentes 1 an

Ce graphique présente les résultats 2017 des variétés présentes pour la première fois dans le réseau Arvalis en 2016 et leurs résultats obtenus lors de l'inscription dans la zone Nord. Ces résultats ne sont pas totalement comparables à ceux de Arvalis (situations et conduites différentes), mais ils permettent d'illustrer la régularité des variétés au cours des années antérieures. Le chiffre, le x et le + indiquent respectivement le millésime et les résultats CTPS en 2014 et 2015. La barre des 100 % représente toujours la moyenne des variétés présentes quatre ans dans les essais Arvalis.



Les nouveautés

Ce graphique présente les résultats des variétés présentes un an sur le réseau de Arvalis - Institut du végétal et leurs résultats obtenus lors de l'inscription dans la zone Nord. Ces résultats ne sont pas totalement comparables à ceux de Arvalis (situations et conduites différentes), mais ils permettent d'illustrer la régularité des variétés au cours des années antérieures. Le chiffre et le + indiquent respectivement le millésime et les résultats CTPS en 2015. La barre des 100 % représente toujours la moyenne des variétés présentes quatre ans dans les essais Arvalis.



ADRIATIC p : Variété proposée à l'inscription en attente de parution au Journal officiel

L'implantation : répartir les risques liés au climat



Bien que tributaire des conditions climatiques, les dates de semis doivent être choisies en fonction des exigences physiologiques des variétés retenues.
En effet, **semer trop tôt** fait partie des erreurs dont les conséquences peuvent être lourdes : dégâts de gel d'épis sur les variétés très précoces à montaison, risque de verse et de développement des maladies sur les variétés les plus sensibles, contamination des plantes par des virus transmis par des pucerons et des cicadelles.
En revanche, **semer trop tard** est le plus souvent lié à des conditions climatiques limitantes. Néanmoins, c'est aussi s'exposer à des risques vis-à-vis du mode d'élaboration du rendement, tels que le gel hivernal, ou l'échaudage en fin de cycle.

1er octobre	5 octobre	10 octobre	20 octobre	1er novembre	10 novembre
BOREGAR - COMPLICE - FRUCTIDOR - GRANAMAX - LAURIER - (LIPARI) - (MUTIC) - SOKAL - (CHEVIGNON) - (SOPHIE CS)					
	ADVISOR - ALIXAN - ALTIGO - COMPIL - LG ABSALON - PAKITO - RGT VELASKO - RGT SACRAMENTO - RUBISKO - NEMO - SYLLON				
		APACHE - EUCLIDE - (LG ASCONA) - PIBRAC - RGT CESARIO			
			AREZZO - ASCOTT - CALUMET - CREEK - CH NARA - GONCOURT - HYBIZA -MUSIK - OREGRAIN - (ORLOGE) - SY MOISSON		
				APRILIO - CELLULE - DESCARTES - (FILON) - SOLEHIO - HYBELLO -HYDROCK - IONESCO - REBELDE	

**Les semis peuvent débuter 5 jours plus tôt dans les situations tardives ou d'altitude.*
() nouveautés 2017 à confirmer

Pour aller plus loin...



Variétés : Premiers résultats
Un document par espèce (BTH, OH)
Téléchargeable gratuitement sur **www.arvalis-infos.fr**



Préconisation régionales :
Variétés, Désherbage, TS.
Un document par espèce (BTH, OH et triticale)
Téléchargeable gratuitement sur **www.arvalis-infos.fr**





Synthèses nationales :
Variétés, Désherbage, TS.
Deux documents : céréales à paille d'hiver (disponible début septembre 2017), et orge de printemps (disponible automne 2017).
Téléchargeables gratuitement sur **www.arvalis-infos.fr**

Accord interprofessionnel

Saisies lors d'un abattage de bovin: Quelles règles s'imposent ?

Les règles de calcul et le montant des saisies partielles sur un bovin lors de son abattage, sont régies par l'accord interprofessionnel du 5 juillet 2012 relatif à *«l'achat et à l'enlèvement des bovins de plus de 8 mois destinés à l'abattage»*. Rapide rappel des règles s'imposant aux parties lors de la transaction.

L'accord interprofessionnel susvisé précise clairement les modalités s'appliquant lors des saisies partielles ou des dépréciations relevant d'un vice-caché.

Si l'acheteur apporte la preuve de la réalité de la saisie et peut justifier de l'antériorité du vice en question, alors la garantie du vendeur porte sur la perte résultant de la saisie.

Concrètement, et si saisie il y a, le prix payé au vendeur est déterminé en retirant de la valeur initiale de la carcasse, la valeur de la saisie et le montant de la moins value commerciale déterminée sur la base d'un barème fonction de la conformation de l'animal (grille Europ).

Des exceptions à la règle malgré tout …

Néanmoins, la situation précédemment décrite ne s'applique pas dans quelques situations particulières. Ainsi, certaines saisies ne génèrent pas l'application de moins values commerciales.

C'est notamment le cas pour les :
- saisies inférieures ou égales à 5 kg sur l'ensemble de la carcasse,
- saisies partielles pour dégénérescence cicatricielle consécutive à une césarienne,
- saisies partielles de hampes et/ou d'onglet uniquement, quel que soit le poids saisi,
- saisies partielles de jarrets et/ou capas uniquement, quel que soit le poids saisi.

Dans ces quatre situations, seule la valeur de la viande saisie est déduite du prix payé au vendeur.

Par ailleurs, en cas de constat lors de l'inspection vétérinaire de cysticercose (zoonose généré par le tænia), un abattement forfaitaire de 40 % de la valeur de l'animal est appliqué en vertu du présent accord interprofessionnel.

Enfin, et pour en finir avec les cas particuliers, les saisies pour douve font l'objet systématique d'une dépréciation forfaitaire de 8 € hors taxe. L'information est dans ce cas certifiée par les services vétérinaires sur le certificat de saisie avec le motif *«distomatose avec observations de douves à l'ouverture des canaux biliaires»*.

Pour toutes interrogations ou besoins de précisions relatifs à l'application de l'accord interprofessionnel, n'hésitez pas à prendre contact avec votre comité régional Interbev Bourgogne-Franche/Comté au 03 80 48 43 21.

Source Interbev

Ma bête fait l'objet d'une saisie, comment déterminer le prix qui me sera payé ?

Le prix payé au vendeur correspondra dans le cas général à la valeur initiale de la carcasse de laquelle sera déduite la valeur de la saisie et la moins value commerciale.

Comment définir la valeur de la saisie ?
La valeur de la saisie s'apprécie selon le poids, le prix convenu, et l'emplacement de la saisie sur la carcasse. S'y applique les coefficients suivants :
quartier avant avec os : 0.6
quartier avant sans os : 0.84
quartier arrière avec os : 1.4
quartier arrière sans os : 1.96
Si la saisie concerne des quartiers avant et arrière sans précision, le coefficient appliqué est de 1.
La valeur est ensuite déterminée de la manière suivante : poids saisi x coefficient x prix/kg

Comment définir la moins value commerciale ?
La moins value commerciale est fonction de la conformation de la bête et de l'étendue de la saisie. Ainsi le barème suivant s'applique :
animal classé E : 16 %
animal classé U : 13 %
animal classé R : 10 %
animal classé O : 7 %
animal classé P+ et P= : 4 %

La valeur est ensuite déterminée de la manière suivante :
((Poids total de la carcasse/4 x nombre de quartiers concernés) – poids saisi) x prix/kg x barème

Concrètement, un animal classé R de 360 kg de carcasse, dont 30 kg sont saisis (20 kg d'avant, 10 kg d'arrière) et vendu 3.6 €/kg se verra déprécié des montants suivants :

Valeur de la saisie : (20 kg x 0.6 (coeff) x 3.6 €/kg = 43,2 € pour les avants) + (10 kg x 1.4 (coeff) x 3.6 €/kg = 50.4 € pour les arrières) soit 93.6 €.

Moins value commerciale : ((360 kg/2) - 30 kg) x 3.6 x 10 % = 54 €
Prix de vente final de l'animal : 1296 € (valeur initiale de la carcasse) – 93.6 € (saisie) – 54 € (moins value) = 1148.4 €

Saisie totale : la garantie du vendeur porte sur la valeur de la bête !

Dans ce cas de figure, la garantie du vendeur comprend, outre le remboursement du prix d'acquisition de l'animal, le versement d'une somme forfaitaire de 100 € HT, consécutivement à l'inspection vétérinaire post-mortem.

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
PROMO RATELIER
AVEC OU SANS TOIT
12 à 14 places
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

ttb techno-textiles de bourgogne
Un textile, une technique, une solution...
1 rue Amsterdam
(Av. de Paris)
89470 MONTEAU
03 86 46 36 14
03 86 46 26 36
ttb89.commercial@orange.fr www.technotextiles89.com
Bâches sur mesure
Tunnels agricoles
Bâches de benne
Séparation de bâtiments
Bâches de semoir
Bâches de silo
Réfection de sièges
Housses de protection
Location et vente de stands

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

C9000 - C7000 - C6000
RENOUVELLEMENT TOTAL
Conditions
Morte-saison MAXI
MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
58 Saint Hilaire 03 86 76 16 87
18 Crézancy 02 48 79 02 30
NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
58 Ets Bourgeat - Varzy
89 Ets Huygen - Béon
45 Hydroméca - Thou
89 Ets Grandin - Bazarnes

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 26/07/2017	Bourg-en-Bresse 01/08/2017	St Christophe-en B. 02/08/2017	National 02/08 au 08/08/17
Vaches viande (V)	U	Pas de cotations à ce jour	-	3,86 €	3,83 €
	R		3,55 €	3,58 €	3,50€
	O		3,25 €	-	3,18 €
Vaches mixte (M)	R		-	-	3,25 €
	O		3,00 €	-	3,11 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,83 €
	P		2,55 €	-	2,58 €
Génisses VML	U		4,30 €	4,57 €	4,28€
	R		3,75 €	3,90 €	3,60€
	O		3,10 €	-	3,14 €
Taureaux VML	URO		2,45 €	2,78 €	2,61 €

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif)

Marché de Moulins-Engilbert du 08/08/2017

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	-	-
300-350 kg	-	2,83	-
350-400 kg	-	2,78	2,67
400-450 kg	-	2,80	2,61
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,54	2,46
400-450 kg	-	2,61	-
450-500 kg	-	2,51	2,46
Taureaux	E	U	R
+18 mois	-	1,68	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,61	2,06	1,86
5 -10 ans	2,23	1,94	1,75
+10 ans	-	-	-
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,89	2,20	1,90

BROUTARDS : Forte demande et cours attractifs dans les lots de tête. Transactions plus discutées dans les lots plus médiocres.

LAITONNES : Bonne demande à des cours fermes. Aucun invendu.

TAURILLONS : Peu de qualité. Lots de fin de série.

GENISSES : Bonne demande à des cours fermes. Aucun invendu.

TAUREAUX : Offre de meilleure qualité. Légère augmentation..

VACHES/GENISSES 3 ANS : Belle présentation. Vente rapide et quasi totale..

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif)

Marché de Corbigny du 21/08/2017

Bovins (404)		
Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
180 à 380 kg	460 - 1060	2,53 - 2,80
385 à 430 kg	1050 - 1160	2,57 - 2,75
Taurillons d'herbe		
300 à 420 kg	760 - 1020	2,45 - 2,56
400 à 465 kg	_	_
Laitonnes		
320 à 360 kg	780 - 960	2,36 - 2,68
Génisses		
250 à 445 kg (16-24mois)	550 - 1150	2,08 - 2,79
560 à 725 kg (24-36 mois)	1110 - 1600	1,93 - 2,26
Taureaux		
995 à 1360 kg	1850 - 2380	1,74 - 1,86
Vaches		
Vaches légères	880 - 1200	
Vaches entre deux	1220 - 1420	

Apports plus importants et de bonne qualité en broutards mais les tarifs sont orientés à la baisse entrainant quelques invendus et particulièrement en sujets légers.
Sorties importantes en génisses, seules les femelles supérieures et jeunes voient leurs tarifs maintenus. Baisse des cours en sujets âgés ou non vaccinés.
En vaches, une présentation de bonne qualité principalement constituée de vaches lourdes entraine une vente rapide à des tarifs plus fermes. Le peu d'invendu étant principalement des vaches légères.
Bovins gras: 22
Vaches de viande: 3,60 à 3,90 € kg de viande
Génisses de viande: 3,90 € à 4,20 € de viande
Apports en hausse avec des animaux lourds permettant une vente rapide et quasi-totale à des tarifs qui augmentent.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79

Marché de Sancoins (18) du 19/07/2017

	U	R	O
Broutards			
←200 kg	-	-	
200 à 250 kg	2,96	2,78	
250 à 300 kg	-	-	
300 à 350 kg	-	2,73	
350 à 400 kg	-	-	
400 à 450 kg	-	-	
450 à 500 kg	-	-	
Laitonnes	U	R	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	2,75	
300 à 350 kg	-	-	
350 à 400 kg	-	-	
Taureaux			
+ 500 kg	-	-	
Génisse			
(24-36 mois)	3,97	3,82	-
Vaches			
- 10 ans + 350 kg	3,90	3,72	-
de 5 à 10 ans	-	-	-
+ 10 ans	-	-	-

Broutards - Laitonnes : La demande reste orientée sur les broutards et laitonnes jeunes d'un certain poids. Les animaux de plus d'un an sont pénalisés

Vaches : La faible demande en bovins de boucherie entraîne un commerce plus calme dans les bêtes maigres.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

Marché de Bourg-en-Bresse du 27/06/2017

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €		-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			
Femelles			
Croisés c			
Mâles lég		2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Cotations non communiquées

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 14/08au20/08/2017

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	2,84 €	-
400 kg	-	2,80 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,66 €	-
500 kg	-	2,47 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,63 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,48 €	-

Tendance : Cours reconduits.

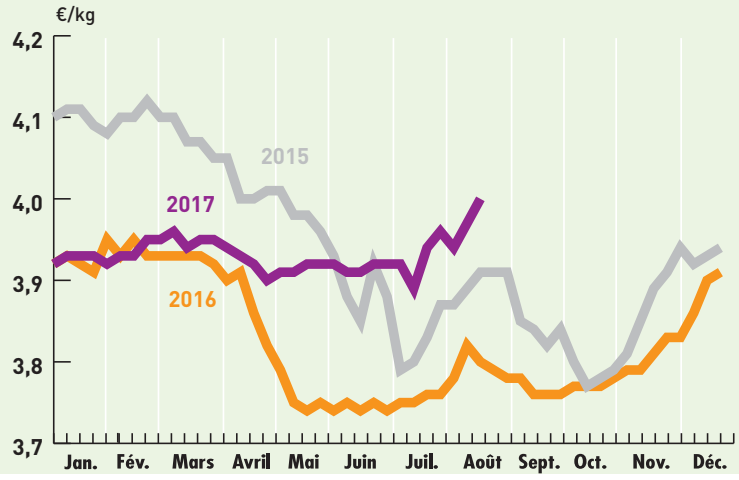
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 14/08 au20/08/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,01 €	3,82 €	-			
Races mixte		-	3,49 €	3,46 €	3,46 €	-	
Races lait					-	-	3,21 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,08 €	3,92 €	3,83 €	3,63 €	-		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,07 €	3,91 €	3,82 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,38 €	3,31 €	-	
Races lait					-	2,98 €	2,91 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,68 €	4,32 €	4,07 €	3,91 €			

Tendance : Offre plus limitée en raison des congés, plus la rentrée qui se prépare.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 13/08 au 20/08/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,07 €	4,05 €	-	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,66 €	4,18 €	3,99 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,03 €	3,85 €				
Races mixte					3,44 €	3,43 €		
Races lait						-	2,99 €	2,96 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,79 €	4,51 €	4,22 €	-				

Tendances

SEM. 34/2017

Bovins de boucherie

La reprise se fait sans les plus-values habituelles des semaines de reprise des autres années. La demande se montre plus régulière pour l'approvisionnement des boucheries des grandes villes, mais les disponibilités sont suffisantes et les tarifs se maintiennent dans le domaine des viandes haut de gamme ou des Charolaises et Limousines de qualité bouchère. La tendance est également au maintien des prix pour les allaitantes de choix secondaire avec des besoins pour servir les promotions en cours chez certains distributeurs. En réformes laitières, l'activité commerciale est assez suivie dans les bonnes vaches Frisonnes ou Montbéliardes viandées même si les abatteurs ne montrent pas de difficulté pour couvrir leurs besoins de rentrée. Les écarts de valorisation se font souvent dans les vaches P= où le poids et la finition ont une grande importance. Les animaux sans viande sont dévalorisés. En jeunes bovins, si la demande italienne tend à ralentir avec la fin des vacances, le niveau de l'offre permet un écoulement encore assez fluide avec une bonne tenue des prix dans les Charolais ou Limousins.

Broutards

Le redémarrage de l'activité se fait avec des volumes encore mesurés ce qui permet un commerce assez régulier et un facile maintien des prix dans les bons mâles Charolais ou Limousins de 350/450kg à destination de l'Italie. La vente est également plus régulière dans la marchandise commune vaccinée à destination de l'Espagne. En femelles, les sorties sont faibles avec des tarifs qui se tiennent dans la bonne marchandise lourde à destination de l'Italie. Le commerce vers l'Espagne reprend peu à peu avec des disponibilités suffisantes.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités sont abondantes avec le report des marchés fermés de la semaine passée. Cela entraîne un commerce laborieux avec des tarifs qui ont reculé de 15€ à 20€ dans l'ensemble des veaux Frisons, Abondances et Montbéliards. Une forte dévalorisation est pratiquée dans les veaux légers. Dans les croisés laitiers, les tarifs sont également malmenés avec cependant de gros écarts tarifaires en fonction de la conformation. Les très bons veaux U et E se maintiennent. En revanche, la commercialisation est plus difficile avec des moins-values dans la marchandise ordinaire (R et O). Les veaux durcis sont malmenés. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/07/2017*

Agneaux (684)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		3,20 - 3,32	3,05 - 3,17
Gras (38-44 kg)	-	2,95 - 3,54	2,88 - 2,95
Gras (44-50 kg)	-	2,80 - 3,41	2,57 - 2,78
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (181)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,73 - 1,10	-
(+60 kg)	1,06 - 1,43	0,75 - 1,05	-
Divers			
Béliers (11) :	-	-	
Agneaux maigres : 103 à 113 €	-	3,19 - 3,42	-
Caprins (0) :		-	-
Boucs :			
Divers (0) :			

Ovins : 876 .

Agneaux : La météo capricieuse de ces derniers jours ne permet pas d'avoir une finission aussi parfaite que les semaines passées dans les agneaux. La qualité s'en trouve quelque peu inférieure, pour autant les lots supérieurs ont des tarifs facilemnt reconduit.

Brebis : Le commerce est moins atone mais les cours n'évoluent que très peu.

Prochain merché le lundi 31 juillet et 16 août (pesée 7h00 et Vente 9h00). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30. Collecte de laine le mercredi 26 juillet de 9h30 à 11h00 àla Sicafome.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 21/08/2017*

Ovins : 371	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	60 - 99	1,58 - 3,09
Agneaux gras - 44 kg	100 - 141	2,47 - 3,31
Agneaux gras + 44 kg	130 - 152	2,73 - 3,25
Brebis	20 - 96	0,43 - 1,12

Apport en hausse. Cours fermes en agneaux gras à l'approche de la fête de l'Aïd. Peu d'invendus. Tarifs reconduits en brebis. Vente globale.

Prochain marché le lundi 28 août et 4 septembre aux horaires habituels.

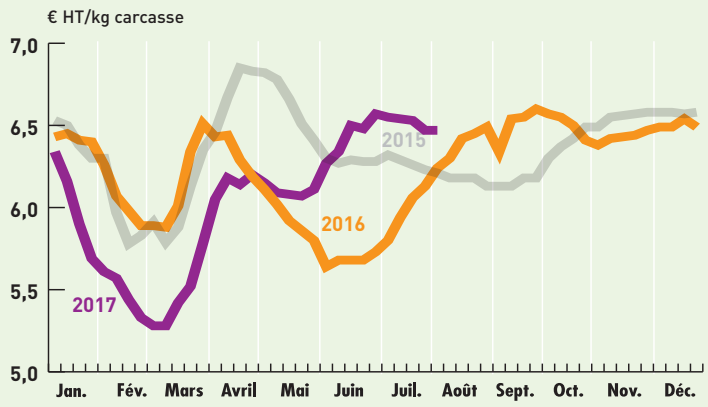
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/08 au 20/08/2017*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,69** €	**6,39** €
Couvert	16-19 kg	**6,80** €	**6,65** €	**6,35** €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,92** €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 14/08 au 20/08/2017*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,47 €	**6,53** €	**2,44** €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 31/07/2017 au 06/08/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,88 -0,03	6,82 -0,02	6,21 0,13	-	-	-	-
	R Var.	6,36 -0,14	6,56 -0,04	6,60 -0,05	-	6,83 0,13	6,82 0,02	6,81 -0,12	-
	O Var.	-	-	-	-	6,29 -0,11	6,23 -0,14	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,82 0,01	6,85 0,02	6,11 0,09	-	6,99 0,13	6,84 0,15	6,26 0,02
	R Var.	6,52 0,06	6,61 =	6,61 -0,01	5,86 -0,17	6,81 0,07	6,71 0,02	6,48 -0,05	6,14 -0,02
	O Var.	-	6,27 -0,37	6,44 -0,37	-	6,24 -0,09	6,16 -0,16	6,00 -0,16	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,83 -0,03	5,49 -0,03	-
	O Var.	-	-	-	-		-	-	-

Zone nord : Agneaux : Quelques réajustements techniques dans un commerce toujours fluide. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 21 août) :
«Reprise de l'activité avec des prix facilement reconduits».

Porcins

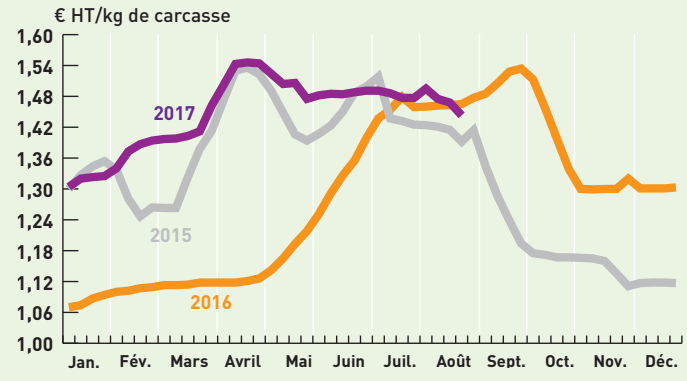
Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 934 porcs présentés) — *Cotations du lundi 21 août 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,443** €

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 11/08 au17/08/2017*

1,68 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

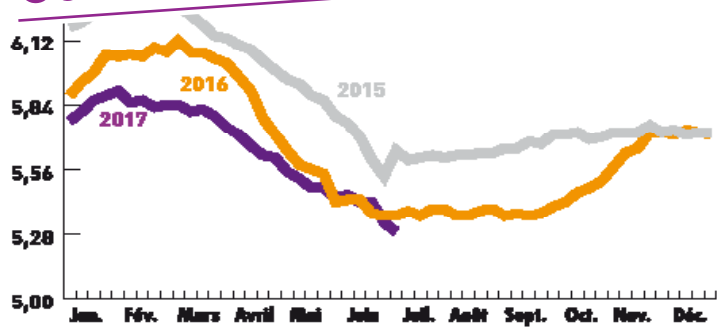
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 14/08 au 20/08/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,12** €	-	-
U	-	**7,05** €	**5,41** €	-
R	-	**5,86** €	**4,27** €	-
O	-	**5,25** €	**4,11** €	**3,69 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 26/06/17 au 30/06/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.10j-4 sem (supérieure élevage)*	87	**570 - 640** €	**400 - 440** €	**230 - 320** €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**220 - 310** €	**160 - 200** €	**145 - 175** €	**100 - 200** €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**330 - 440** €	**260 - 320** €	**235 - 270** €	**210 - 280** €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		**490 - 570** €	**340 - 400** €	**270 - 300** €	**310 - 370** €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		**190 - 280** €	**150 - 200** €	**110 - 200** €	**70 - 105** €

Cotations non communiquées



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 14/08 au 20/08/2017*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,25** €	**2,80** €	-	-
Bons	**3,05** €	**2,50** €	**2,50** €	

Céréales

Marché du 15 août 2017

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	meunier	5 d'août	160	N C
	fourrager	août-déc.	145	T C
Aube	meunier	août-déc.	155,50	N C
	fourrager	août-déc.	151 à 152	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	fourrager 62/63 kg/hl	août-déc.	137 à 138	N C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	5 d'août	130	T C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	6 d'août	130	N C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or/Haute Saône		août-déc	140	N C
Yonne			inc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl	août-déc	153	T C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube			inc.	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or	Fourrager	août-déc.	205	N C
Yonne	Fourrager	août-déc.	205	N C
Aube	Fourrager	août-déc.	205	N C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	3 d'août	174	T
	18% 1ère main	9 d'août	176	T
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	160	T
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	161	T

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Case Puma 185, 2013, relevage avant, masse 1,5 tonne, 2.340 heures, tb etat, 59.000 euros HT.
✆ **06.26.83.20.71**

21 - VEND tracteur Valtra T120, 6 900 H., excellent état, pneus neufs, relevage avant avec prise de force (réf. 340B)
✆ **06 78 75 83 87**

26 - Vds New Holland Ford 6640 4rm année 97 puissance 85cv 5600 heures 1ère main.
✆ **04 75 04 42 13**

26 - Cause retraite vds tracteur Renault 5515, 4 chargeurs faucheux charrue trisoc pulvérisateur 15m 1000L, tuyaux arrosage 70 76 90 100 diam et divers matériels.
✆ **06 98 99 12 16**

38 - Vds citerne fibre 3000 l. sur chassis Galva TBE 2400 euros citerne fibre 3000 L sur roue.
✆ **06 75 04 60 70**

71 - Vds tracteur MF 5435, 4.000 h, faucheuse JF 2,40 , pince enrubannage Altec.
✆ **06 18 21 28 32**

71 - Vends tracteur Landini 5500, bonne cabine et petite benne pour bois, 3.600 euros.
✆ **03 85 26 02 84 ou 06 75 84 39 79**

Travail sol

21 - Cause reprise Brab Naud 5 fers, dep. hydro, rasettes, déch. Kongskilde, vibro, fce, 21 dents, HE AR (réf. 3401)
✆ **06 82 07 56 82**

38 - Combiné de semis 3m(herse alternative amazone+packer+semoir nodet à disques).Bon état.1900 euros.
✆ **06 83 38 32 31**

69 - Vds déchaumeuse montée sur bâti à trous, déplaçable à volonté, 2 rangées de disques, TBE.
✆ **06 07 06 77 50**
soir ou midi

71 - Vds cse retraite, herse rotative Kuhn, avec semoir Accord 4 m, très bon état, chisel Jean de Bru 4 m, rouleau cultipacker 4 m, semoir engrais Sulky DPX1203, 24 m, séparateur Nicolas, compresseur thermique bi-cylindres, moteur Deutz, cuve 150 l, cuves inox pour stockage eau ou engrais 10.000 l à 38.000 l, caisson multi benne.
✆ **06 16 59 55 57**

Récolte

18 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ **06 21 49 50 89.**

26 - Vds round baller Gallignani, Modèle GA V6 Farmer, largeur pick-up 2.20 m, année 2008, bon état.
✆ **06 42 81 20 72**

38 - Rech. système liage filet pr Krone KR 125 et lame de coupe 2m50 pour batteuse MF186.
✆ **06 76 97 13 55**

38 - Ach. séchoir à noix - Vds râtelier circulaire bottes rondes.
✆ **06 85 76 22 90**

38 - Moissonneuse batteuse Massey Fergusson 500.Bon état général. Bec 4 rangs maïs.Prix:1900 euros justifié.
✆ **06 83 38 32 31**

Traitement

21 - VENDS pluvérisateur Evrard Meteor 20 m., 2 800 l., année 2002, 5 500 euros (réf. 310B)
✆ **06 80 76 12 75**

38 - Vds cause retraite pulvérisateur Amazone 1000 litres rampe 15 m.
✆ **04 78 40 01 78 HR**

55 - Vends cause regroupement, pulvérisateur 28 m toutes options, Gps, 2011, état impeccable, roues 270/95R46, 13/6R28, Combiné Perrein Packer
✆ **06 20 70 13 52**

Irrigation

69 - Vds enrouleur Irrifrance 220 m, diam. 50 Pleuride. TBE, 2000 €, exo TVA.
✆ **06 07 06 77 50**
midi ou soir

Agri. divers

01 - Vds tracteur John Deere 6110, 7300 H, cover crop Souchu Pinet 18D porté remorque 4 roues enrouleur Bancillon + tuyaux alu
✆ **06 35 28 33 16 HR**

01 - Vds scie circulaire tri-phasée, Gaubert N°4, lame 600 mm + 1 lame suppl.TBE 345 € - pressoir chêne Diam. 70 cms pour usage ou déco 590 € à débat.
✆ **06 15 11 59 32**

07 - Cause retraite vds charrue overum 4 socs combiné de semis Pottinger pulvé 21m très bon état
✆ **06 31 56 62 13**

15 - Vds bétaillère Mercédès 307VL, 388 000 km, BE + 20 logettes sur platine + tracteur Rlt Super 6
✆ **06 70 33 52 12**

18 - Vds herse rotative KE 303 - broyeur à pierres Kirpy BP 135-116 - semoirs : à engrais Sulky DPX 28 - Pneumasem, 2-5 rangs - Nodet 3 m - charrue, 4 corps, reversible.
✆ **06 74 32 70 61.**

21 - VENDS tracteur Fendt 5 S, 75 CH, fourche Mayeux, croco + godet, année 74, 2 800 euros, - fourragère 2 roues, 5.50 m., 280 euros, - fourragère 4 roues, 4.50 m., 400 euros, - fourragère 4 roues, 4 m., 250 euros (réf. 31VB1)
✆ **03 80 61 40 11**

21 - Recherche mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, - tracteurs Claas John Deere, NH, Fahr, Fiat, MF, Renault Fendt, welger et autres (réf. 310A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Vends herse portée repliable 5 m., BE, 400 euros, - canadien porté repliable 4 m., 350 euros, - motobécane, type AV 68, 50 cm3, 3 314 kms, année 1961 pour collectionneur (réf. 34VB1)
✆ **03 80 93 21 78 - 06 89 13 28 75**

26 - Recherche roue New Holland ou autre 340 85 (13.6) R 388 trous à 78 mm diam 16 même pneu usé.
✆ **04 75 31 53 88**

26 - Vds Huard 375 claire voie broyeur Desvoys 3.20 semoir combiné Machio-Gaspardo pneu 3.5m à disque, semoir maïs Monosem 4 rgs NG+2PRO portacourt Mac Dominator neuf.
✆ **06 88 59 62 54**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vends semoir céréales Sulky 2m50, prix à débattre.
✆ **06 75 88 36 80**

38 - Vds semoir Nodet 13 r à disques, px : 950 euros + rouleau cultipacker 2m50, px : 850 euros, TBE.
✆ **06 84 87 42 36**

38 - Cherche abreuvoir à niveau constant.
✆ **06 89 84 60 15**

38 - Vds cse cessation mot. élec. 5 cv sr chariot, 1 cuve 3000 l. plastique 2 pneus 1400x20,1 vibro 5 m, 1 culti préparation de semis 4 m, 1 rotadairon 1 rem à plateaux
✆ **06 87 71 31 24 HR**

58 - Cause cessation VENDS bol mélangeuse Kuhn Audureau 1360, - pailleuse Abeille 12 Lucas, - semoir 4 m. Kuhn Nodet, - tracteur Fendt 714, 4 RM, Vario, - bétaillère Rolland 9 m. Tandem, - Renault 951, 4 RM, - vis à grain Bouchard 12 m., diam. 200 + chariot, - pulvé . 800 l. Berthoud porté, - brabant 6 fers Overum, - décompacteur Razol 6 dents Mitchel, - dérouleuse bottes rondes Lerin, - déchaumeur Quivogne à pattes d'oie 5 m, repliable, - divers matériels. SCEA de Dornant 58300 Devay (réf. 31VB1)
✆ **06 36 76 43 44 - 03 86 50 37 07 Gilles Guillaumin - 06 15 01 71 67 - Lionnel Buisson**

68 - Vds arracheuse PDT Samro offset SC RB déterreur à tétines calibreur à rouleaux entraînement prise de force, fonds mouvant de la trémie 2 T vidage Palox possible
✆ **06 07 02 98 73**

69 - Vds 20 bennes Moulac + brouette. Bac polyester 3 hl avec vanne de 40. Petite remorque à fourrage attelage cheval, mais transformable tracteur. Herse quatre bancs (peu servie). Pare-choc pour 450 avec 6 masses Lemoine.
✆ **04 74 71 22 65 ou 06 87 66 42 53**

69 - Vds. pelle volvo EC55 B 2006, 6000 heures, tracteur Massey 178, 8000 heures.
✆ **0660947602**

74 - AV chaîne à fumier 85M Miro avec rampe de 8m en inox, TBE - Charrue bisocs BR265 retourn. Hydraulique avec sécurité ds les corps - 30 auges bleues avec fixation et ardoises de séparation - tank à lait Japy 650 l, 5 postes de traite Delaval avec décrochage à moulinet et 21 robinets à air et à lait - 37 tapis en caoutchouc long 1,80m larg 1,12m. Le tout en très bon état.
✆ **04 50 01 02 03 HR**

84 - AV génératrice électrique 350 KW + moteur Berthet 6 CV neuf + accessoires coffret él. pot échapp. radiateur + châssis. Prix 5000 euros.
✆ **06 82 20 95 75**

Elevage

38 - Vds barrières Cornadis portillons accessoires agri tubelle peu servi TBE diffé long.
✆ **04 76 64 54 40**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 32T foin bio PN récolte 2016 + 18T foin bio PN récolte 2017 BR 120X120 prix à débattre - 01 Biziat
✆ **06 83 25 57 22**

01 - Vds cse bon foin 2016, 70 BR de 150 - vis à grain 8m diamètre 100
✆ **06 86 68 30 27**

01 - Vds regain 2017, 40 balles 120x120, prix 90 € la tonne - 01 Foissiat
✆ **06 10 04 28 23**

01 - Vds foin 2017 BR 120x120 récolté en mai bonne qualité sous hangar
✆ **04 74 51 13 28 hr**

07 - Vends foin bio - balles rondes à prendre sur place 25 € 120x120 200 kg.
✆ **04 75 58 08 62**

42 - Prod. vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille et orge
✆ **06 82 29 74 85**

42 - Prod. vds très belle paille diam 130, grain blé, orge, maïs ens., épis diam 120 livré - St Galmier
✆ **06 66 93 88 00**

58 - VENDS foin, paille récolte 2017, tous formats, rondes, enrubannage ou carrées, analyse sur demande, livraison assurée. (réf. 300C)
✆ **06 76 50 23 86**
scea-du-canal@orange.fr

58 - VENDS herbe sur pied 25 ha, région Prémery, de suite (réf. 3201)
✆ **06 44 87 39 59**

67 - Vends pommes de terre nouvelles Marabel, paille blé 2017 en bottes rectangulaires.
✆ **06 69 35 75 23**

69 - Vds paille et foin, Vaugneray.
✆ **06 85 16 40 97**

69 - Très beau maïs pour ensilage, récolte mi-sept. sur Brindas.
✆ **06 07 33 56 91**

69 - Vds. 8 ha maïs ensilage 50 balles rondes foin 2016.
✆ **06 42 43 20 66**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Fourrage

03 - Vends foin bottes rondes 120x160 de diamètre, sous abri.
✆ **06 75 75 92 87**

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

21 - VENDS paille et fourrage. Livraison assurée. (réf. 32VB1)
✆ **06 26 74 60 24 - 06 36 55 35 37**

39 - vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

74 - Vends Regain Luzerne 2017, 2eme Coupe, balles rondes diam 150, très bonne qualité, 200 €/ T
✆ **06 88 45 40 18**

SAS MENET NEGOCE TRANSPORTS
VDS PAILLE, FOIN, Année 2017 sur les départements 03, 12, 15, 18, 19, 23, 36, 42, 58, 63, 71.
Contact : 06.75.75.15.08

PETITES ANNONCES 03 80 78 90 40

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR


et de nombreux autres…
boutique.reussir.fr

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France


Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150 + Rehausses H 550
16 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31


Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC

A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT

ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable


111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.

✆ 01 49 84 94 28
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
BAT4 - Photos non contractuelles

Propriété

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

38 - Vds bat. agric. 800 m2 sur terrain 2500 m2, 7Ha de surface supl. possible cu/partie bat.
✆ **06 07 10 71 79**

Terrain

26 - Vds terre 140 ha 5 kms valence.
✆ **06 98 99 12 16**

Bâtiment

AGRI STANDARD 2000
A partir de **22 €/m²**
HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Divers

26 - Vds cheminee Brisach peu servie
✆ **06 98 99 12 16**

38 - Vends 2 portes de garage 3 m. de haut 1m90 de large chacune : 800 euros les 2.
✆ **06 91 80 13 93**

42 - urgent vds V L prim'Holstein prêtes + salle de traite cse reconversion
✆ **06 79 96 24 24**

42 - Vds enrubannage 2017 tb qualité 90 €/t - départ déchaumeur 3.00 m à dts + rouleau + disques sec boulons tbe + paille br 120/130 env. 120 b 72 €/t
✆ **06 37 42 37 96**

67 - Vends plant de fraise racine nue, motte griffe asperge (2018). Achète tracteur vigneron (occ.), pulvé vigne, cultirateau, dérouleuse plastique (occ.).
✆ **06 14 36 28 98 ou 03 88 70 72 74**

69 - Vds foin petites bottes + fendeuse de bûches.
✆ **04 26 05 21 38 ou 06 10 95 96 32**

70 - Vds sapins noël Nord 0,80 à 3,50 sur pied + Branches bois de chauffage 90% fendu - frêne - charme. Ecrire au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VESOUL sous la référence 81870.
✆ **sous la référence 81870.**

71 - Vends 2.000 tonnes de compost issu de fumier de bovins. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

Offre

Emploi

07 - EARL, Plateau du Coiron en Ardèche, bovins allaitants, recherche au plus tôt salarié(e) sérieux, motivé, polyvalent : soins animaux, fenaison, conduite de l'exploitation en l'absence du gérant. Expérience de 2 ans souhaitée ou formation agricole. Permis B. CDI après période d'essai. Envoyer CV et lettre de motivation par mail à :
✆ faure.beaupres@orange.fr

58 - Elevage lait, fromage bio CHERCHE vacher autonome, CDI, TPS, plein travail en équipe, traite 1 WE/3, exp. souhaitée. EARL du Bon Accueil (réf. 340A)
✆ **06 16 11 54 87**

Dans le cadre de son développement
GIRARD drainage (Depuis 60 ans) **RECRUTE**
- Un coordinateur de travaux (H/F)
 encadrement 3 chefs de chantier
- Un conducteur de tracto-trancheuse (H/F)
 possibilité de temps partiel
- Un conducteur de draineuse automotrice (H/F)

Pour ces 3 postes
- CDI immédiat
- Salaire motivant
- Formation assurée

Envoyer CV par mail à : girard-sa@wanadoo.fr
ou contact Alain Troussard 06 07 78 11 95

69 - Ch. ouvrier agricole à partir du 11 novembre et ch. vendangeurs et porteurs pour le 4 septembre.
✆ **06 09 90 01 70**

89 - Domaine Chablis CHERCHE vendangeurs H/F, indemnité repas le midi, non logés (réf. 3402)
✆ **03 86 42 46 77**

89 - Agriculteur RECHERCHE emploi en agriculture septembre, octobre, novembre, conducteur de machines et encadrement équipe, permis EB (réf. 3404)
✆ **06 68 80 51 67**

Service

01 - ETA propose ensilage maïs 6 rangs Claas - vds broyeur Kuhn 2m30 - tracteur JD 6300, 4 RM, moteur refait 500 H - faucheuse kuhn GMD 44
✆ **06.85.17.96.95. ou 04.74.22.03.78**

38 - ETA dispo pour ensilage maÔis avec 2 ensileuses Claas 6 et 8 rangs pos chanter complet.
✆ **06 09 34 26 33**

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

74 - ETA propose battage soja avec coupe flexible. Se déplace sur toute la région Rhône-Alpes.
✆ **06 79 71 05 92**

89 - Constructeur puits et forages, rech d'eau sur 89-21-58-71, Serge Poinsot (2703)
✆ **03 86 55 98 85 ou 06 86 01 50 99**

Mariage

Rencontre

38 - Mons. 71 ans sérieux cherche dame sérieuse couple bien petit revenu enfants acceptés.
✆ **04 76 64 54 40**

Animaux

Bovin

01 - Vds génisses Aubrac prêtes terme 08/09
✆ **0608099225**

18 - Vds taureaux limousins, 10 à 12 mois, non inscrits, 1.500 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt vds, choix de tb taureaux HBC de 18 mois avec qualités de race et maternelles, dociles.
✆ **06.82.25.17.13**

21 - VENDS cause retraite cheptel CHAROLAIS : génisses pleines, - vaches pleines et suitées, - 3 taureaux, - LOUE exploitation Agro-Tourisme, plusieurs productions en vente directe, bonne clientèle (réf. 320A)
✆ **06 78 80 88 68**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend veaux 18 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3403)
✆ **06 21 88 22 77**

38 - A v. adorable taurillon Limousin 16 mois très dociel issu insem. artificielle, fils de Valérian.
✆ **04 74 80 00 43**

42 - Vds 18 génisses Salers 9 à 10 m indem tgs + 2 génisses pleines 7 m indem TGS
✆ **06 87 77 09 88**

42 - Vds 7 génisses Mo 3 ans terme septembre + 10 génisses Mo 2 ans pleines de 3 mois
✆ **06 12 51 35 15**

58 - VENDS cause retraite 20 vaches Limousines nées sans corne avec leurs veaux, moyenne d'âge 5 ans, bonne conformation, docile, desc. Useilla sans corne, Viking. pleine d'un taureau sans corne. Elevage IBR A (réf. 31VB2)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

71 - Cse cess. élevage vend troupeau ch. de 125 vêlages d'automne du 09/09 au 09/12 avec 92 vaches, 21 génisses de 3 ans et 12 génisses de 2 ans. Femelles échographiées et pleines d'insémination. Troupeau indemne IBR et vacciné BVD. Vente par lots importants souhaité.
✆ **06 85 66 50 98**

71 - Vends vaches limousines pleines, cause surnombre, terme septembre, 4 à 5 ans, à choisir.
✆ **06 80 08 84 88**

71 - Vends reproducteurs HBC, T. B. tx 18 mois + veaux et un taureau 4 ans. Gaec Mathieu-Chevalier, Saint-Vincent-Bragny.
✆ **03 85 70 40 88 ; 06 99 12 71 56 ; 06 65 40 07 84**

71 - Vends 50 taureaux 20 mois, HBC, repro., T. B. qualité, T. B. origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

Caprin

01 - Vds 2 boucs Saanen 1 de 2014 IA + 1 de 2016 prix à débattre - 01 Biziat
✆ **0647165070**

18 - Achète chevreaux 3 jours, gras, chèvres de réforme et chèvres gestantes.
✆ **06 14 85 04 00.**

26 - Vds 20 chèvres reforme + 8 chevrettes 1 an + boucs issu IA élev Saanen ind CAEV cont lait genes+
✆ **04 75 26 21 73**

Ovin

71 - Vds antenais inscrits ou non, agneaux et agnelles non inscrits pour repro., élevage Cuzin B., 71 perrecy-les-F.
✆ **06 81 06 49 84**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses plein air vivantes du 1er au 9 septembre : de 1 à 25 poules (3 €), de 26 à 50 (2.50 €), de 51 à 100 (2 €), et plus de 100 (1.50 €). GAEC du Pontot - Gevrey Chambertin. Téléphoner pour réserver de préférence par SMS (réf. 340D)
✆ **06 80 41 58 75**

Chien

58 - DONNE chiots 2 mâles. - 2 femelles croisés Fox Terrier, bonne chasse et compagnie, n° mère : 2EYX499, n° SIREN : 353259948, non LOF (réf. 340C)
✆ **06 20 11 73 19 - 03 86 30 44 30**

69 - Vds 5 chiots berger allemand non LOF, bon berger, bon gardien, nés le 02/06/2017 N°mère: 25026873310531190, Siren : 390880888.
✆ **04 74 26 30 71**

69 - Cessation chasse chienne beagle 6 ans. T. bonne chasse. Siret : 51800892500019.
✆ **06 88 39 87 44**

73 - Vends 3 chiots Patous nés le 10 mai, blancs, parents travaillant sur troupeaux ovin. Mère n°250269606240044. Siren 51396071600019
✆ **06 32 76 69 08**



offre d'emploi

VENDANGES

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais fin août début septembre, avec expérience, nourri logé sur place, 15 jours. thierry.canard@wanadoo.fr
✆ **06 08 00 34 33**

69 - Entreprise familiale cherche vendangeurs(euses) en beaujolais pour début septembre, nourri logé. Pour 5/6 jours.
✆ **06 13 52 27 12**

69 - Cherche vendangeurs H/F vers le 5/09 pour 10 jours nourris logés.
✆ **06 75 67 98 99 HR**

69 - Beaujolais ch. vendangeurs(euses), porteur de hotte, nourris logés 10 j environ, début sept.
✆ **06 80 57 68 31**

69 - CHERCHE vendangeurs ou vendangeuses Beaujolais, secteur Brouilly, début 1 septembre, exploitation familliale (réf. 34VB2)
✆ **06 32 30 82 48**

69 - Ch. vendangeurs (euses) motivés, nourris logés pour début septembre (8 jours environ).
✆ **06 07 01 39 32**

69 - Ch. 1 porteur motivé début sept. pour vendanges, possibilité de logement sur place (7 à 10 jours). Secteur Beaujolais nord.
✆ **06 75 87 56 73 ou 04 74 04 46 12**

69 - Région Beaujolais, ch. vendangeuses deb. sept. nourries logées.
✆ **04 74 67 57 14 ou 06 74 18 89 16 HR ou pierre.bachevillier@orange.fr**

69 - Beaujolais ch. vendangeurs déb. septembre nourris logés pour 10 jours.
✆ **06 86 96 87 26**

69 - Viticulteur en Beaujolais ch. vendangeurs (euses) et porteur pour 8 jours, nourris et logés à partir de fin août, déb. septembre.
✆ **06 14 28 69 66**

69 - Beaujolais Ch. vendangeurs, chauffeur porteur tracteur début septembre 10 jours.
✆ **06 89 86 34 91**

69 - Viti Beaujolais chr fils ou filles agri pour vendanges, vers fin août 2017, nourris/logés,
✆ **04 74 04 21 08**

71 - Recherche vendangeurs nourris-logés, tarifs préfectoraux, début septembre.
✆ **03 85 37 19 46 ou 06 27 26 57 55**

71 - Recherche vendangeurs sérieux début septembre, nourris midi. Saint-Martin-sous-Montaigu.
✆ **03 85 45 22 28**





Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

→ TRANSFERT DE SIÈGE

LEGATIS

GFA DOMAINE DE BRESSON

**Groupement foncier agricole
au capital de 685 105,88 euros
Siège social
12 rue Saint Amand – 66000 Perpignan
326 616 570 RCS Perpignan**

Aux termes du PV d'AGE du 31/05/2017, il résulte que le siège social du GFA DOMAINE DE BRESSON a été transféré au 2 Place Henri Vincenot, 21320 Commarin, à compter du 31/05/2017.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

M. Antoine PAMS, demeurant 2 place Henri Vincenot 21320 Commarin, demeure gérant.

La société sera radiée du RCS de Perpignan et immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.

AL213419741

JPS GRANULATS

**SAS au capital de 4 654 613 euros
Siège social : Rue de la Thille,
71350 Saint Loup Géanges
502 720 907 RCS Chalon-Sur-Saône**

Avis

Par décision unanime du 14/04/2017, les associés ont transféré le siège du Rue de la Thille, 71350 St Loup Géanges au RD 115 J, 21700 Villers la Faye à compter du 14/04/2017 et de modifier l'article 4 des statuts. La

société, immatriculée au RCS de Chalon-Sur-Saône sous le n° 502 720 907 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon.

Présidente : REKCOTS, SAS au capital de 269 864euros, dont le siège est Route Départementale 115 J, 21700 Villers la Faye, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 403 449 176

Directeur général : Mélanie PERROT, demeurant 28 rue du Clos Pothier, 21200 Beaune ; Jean-Pierre STOCKER, demeurant 1 rue des Plantes, 21200 Combertault

Pour avis.

La Présidente

AL213419746

→ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Département de la Côte-d'Or

Commune de Mirebeau-sur-Bèze avec extension partielle sur les Communes de Bézouotte, Cuiserey, Savolles et Tanay

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole et forestier et le programme des travaux connexes

Les propriétaires fonciers et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier de la Commune de Mirebeau-sur-Bèze avec extension sur les Communes de Bézouotte, Cuiserey, Savolles et Tanay ainsi que le public sont informés que la Commission communale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet de nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites seront matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes, au plus tard pour le début de l'enquête.

Conformément aux articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime, une enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire et le programme de travaux connexes est ouverte du lundi 25 septembre 2017 à 9h00 au jeudi 26 octobre 2017 à 17h30 à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze. Pendant cette période, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête aux horaires d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30) ainsi que sur le site internet du Conseil Départemental (www.cotedor.fr) et depuis un poste informatique en mairie de Mirebeau-sur-Bèze aux horaires susmentionnés.

A cet effet, M. le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné, le 29 juin 2017,

M. Jean-Michel MERIAUX en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête comprend les pièces et avis suivants :

- le plan d'aménagement foncier agricole et forestier comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux-dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies, plantations d'alignement et autres structures paysagères en application de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime ;

- un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;

- un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire aux prescriptions environnementales ;

- l'indication des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêté par la Commission communale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux Communes ;

- l'étude d'impact et son résumé non technique définis par l'article 2 du décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ;

- l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du Code de l'environnement et le mémoire en réponse à cet avis ;

- une copie de la décision de la Commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime ;

- l'étude préalable à l'aménagement foncier ;

- le plan relatif à la modification du réseau de voirie et le tableau correspondant ;

- un registre d'enquête destiné à recevoir les observations des intéressés et du public.

Durant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze, siège de l'enquête, les :

- lundi 25 septembre 2017 de 9h00 à 12h00
- vendredi 6 octobre 2017 de 9h00 à 12h00
- jeudi 19 octobre 2017 de 14h00 à 17h30
- jeudi 26 octobre 2017 de 14h00 à 17h30

pour y recevoir ses observations, lesquelles seront consignées sur le registre susvisé.

Les observations pourront également être adressées pendant l'enquête sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet du Conseil Départemental (www.cotedor.fr) ou par courrier postal à

M. Jean-Michel MERIAUX, commissaire enquêteur, à l'adresse suivante :

Mairie de Mirebeau-sur-Bèze – Enquête publique AFAF – 32 Grande Rue – 21310 Mirebeau-sur-Bèze.

Un avis d'enquête portant ces indications sera affiché en mairie de Mirebeau-sur-Bèze, Bézouotte, Cuiserey, Savolles, Tanay et publié sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (www.cotedor.fr) quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Cet avis est également notifié à tous les propriétaires inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole et forestier.

A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairie de Mirebeau-sur-Bèze aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à la Préfecture du Département de la Côte-d'Or, au Conseil Départemental de la Côte-d'Or ainsi que sur son site internet (www.cotedor.fr) pendant une durée d'un an.

A l'issue de cette enquête, la Commission communale d'aménagement foncier se réunira pour examiner les observations et réclamations formulées. Les décisions prises par la Commission seront notifiées individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception à chaque réclamant.

L'autorité responsable du projet d'aménagement foncier est le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement rural) auprès duquel toute information complémentaire peut être obtenue.

Dijon, le 28/07/2017

Le Président

AL213419723

→ MODIFICATION DE STATUTS

SCEV DOMAINE CHRISTOPHE VAUDOISEY

**Société civile
au capital de 451.350 €
Siège : 1 Rue de la Barre
21190 Volnay
498654649 RCS de Beaune**

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 1er août 2017, la collectivité des associés a : décidé d'agréer Monsieur VAUDOISEY Pierre, demeurant à Volnay - 21190, en qualité de co-gérant de la société pour une durée illimitée, d'augmenter le capital d'une somme de 50 250.00 euros pour le porter à 501 600.00 euros,

Pour avis, la gérance

AL213419742

safer Bourgogne Franche-Comté

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 21/08/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ALOXE-CORTON: Vigne AOC Aloxe Corton 1er Cru - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.

11 a 05 ca - Les guerets: M-8

BELAN-SUR-OURCE: Pré en bio - Objectif : Maintien de l'exploitant (bio) sur la parcelle.

3 ha 26 a 76 ca - Pertingon: ZY-37(J)-37(K)

BOUIX: Parcelles de lande situées en aire d'appellation AOC Bourgogne.

99 a 92 ca - En fin: ZE-66 - En masoux: ZM-8 - L alouette: ZN-2-114[20]-115[17]

POTHIERES: Parcelles de bois situées en aire d'appellation AOC Bourgogne.

52 a 68 ca - Au gros tertre: ZK-2

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer temporairement les biens fonciers suivants, en nature de terre, dans le cadre de locations relevant des articles L 142-6 et L 142-4 CRPM :

PERRIGNY-LES-DIJON(21) - Surface sur la commune : 9 ha 31 a 36 ca

- 'Aux charmes': ZD- 119[47]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/09/2017 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213419748

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC BERTHAUT

**Société civile
Siège social : Vrilly
21210 Saulieu
330 210 931 RCS Dijon**

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 19 juin 2017, la collectivité extraordinaire des associés a autorisé Monsieur BERTHAUT Michel à démissionner de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31 mai 2017.

Pour avis, la gérance

AL213419654

LEGATIS

SOCIETE CIVILE CLARVI

**Société civile
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 11 rue de Frétille
21420 Pernand-Vergelesses
382 077 279 RCS Dijon**

Suivant AGO en date du 31/07/2017, Mr Armand GROZ, demeurant 11 rue de Fretille, 21420 Pernand-Vergelesses, a été nommé cogérant à compter du 31/07/2017 pour une durée illimitée.

La gérance est désormais assurée conjointement par Mme Hortense GROZ et par Mr Armand GROZ.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

La gérance

AL213419743

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

FR DA MARSANNAY

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : rue Olivier de la Marche
Centre Commercial Leclerc ZAC Actisud
21160 Marsannay La Côte
793 288 887 RCS Dijon**

Clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés du 03/08/2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon

Pour avis, le liquidateur.

AL213419744

FR DA VALMY

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZAC Parc Valmy
21000 Dijon
534 744 800 RCS Dijon**

Clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés du 04/08/2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis, le liquidateur.

AL213419745

ANNONCES LEGALES 03 80 78 90 42

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : GRG IMMO ALSACE

Siège social : Rue Maison Dieu – Zone Artisanale, 21220 Fixin

Objet : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans

Capital : 10.000 euros

Apports en numéraire : 10.000 euros

Apports en nature : NEANT

Gérance : Monsieur Arnaud MAIRE, 17 Allée des Jardiniers – 21000 Dijon.

Cession de parts : Librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL213419542

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/07/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : ARNIBEN

Siège social : 21 A Voie Romaine, 21 A Voie Romaine, 21490 Brétigny

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1000 €

Objet social : Acquisition, administration,gestion par location ou autre, vente de tous immeubles et biens immobiliers

Gérant : Monsieur William LALLEMAND, 176A rue Tiare, 98701 Arue

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL213419747

NIÈVRE

→ NOMINATION

C.P.C. «CHEMINEES POELES DU CENTRE»

Dénomination sociale : C.P.C. « CHEMINEES POELES DU CENTRE »

Forme : SASU

Siège social : Route de Clamecy 58800 Corbigny

Capital social : 200 euros

RCS 823 999 412 P.C.S Nevers

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 août 2017, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Yohann TRICOTTEAUX, demeurant St Péraville à St Jean aux Amognes 58270 en qualité de nouveau Prédisent, à compter du 16 AOUT 2017 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur DIVORNE Louis, Alois, Désiré, Président démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Le Président.

AL583419750

SUMIRIKO INDUSTRY FRANCE S.A.S.

**Société par actions simplifiée
Capital social de 4 000 000 euros
Siège Social :
Usine des caillots
58300 Decize
RCS Nevers 518 482 013**

Aux termes des décisions prises le 19 juin 2017, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Directeur Général à compter du 1er août 2017 et pour une durée indéterminée : Monsieur Ednei AVEDIS CORREA, né le 28.04.1977 à Taubaté/SP (Brésil), demeurant Strada Ady Endre Nr.40, Bl. BAp.5 , 440026 Satu Mare (Roumanie), en remplacement de Monsieur José RISQUEZ.

Mention au RCS Nevers

AL583419759

SUMIRIKO RUBBER COMPOUNDING FRANCE S.A.S.

**Société par actions simplifiée
Capital social de 18 694 823 euros
Siège Social :
Usine des caillots
58300 Decize
RCS Nevers 322 804 931**

Aux termes des décisions prises le 19 juin 2017, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Directeur Général à compter du 1er août 2017 et pour une durée indéterminée : Monsieur Ednei AVEDIS CORREA, né le 28.04.1977 à Taubaté/SP (Brésil), demeurant Strada Ady Endre Nr.40, Bl. BAp.5 , 440026 Satu Mare (Roumanie), en remplacement de Monsieur José RISQUEZ.

Mention au RCS Nevers

AL583419760

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

«L'INFIRMIÈRE DE L'ANGE»

**SELARL liquidée
Capital social de 72 400 euros
6 avenue jean jaurès 58160 Imphy
Siren 812 975 753 RCS Nevers**

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 juin 2017, l'associé unique MME CHEVALIER Vanessa a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus à ce dernier en qualité de liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers le 27 juillet 2017 .

Pour avis

AL583419742

Alciat-Juris Société d'avocats

**ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Aranaud SARLAT
Siège Social : Bourges -
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon -
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche**

VIODE PARTICIPATIONS

**SARL en liquidation amiable
au capital de 45 000 euros
Siège de la liquidation : Le Moulin
58190 Monceaux Le Comte
R.C.S. Nevers B 485 115 208**

Avis de clôture de liquidation

Selon AGE du 31.05.2017, il résulte, qu'après avoir entendu le rapport du liquidateur, Madame Yvette VIODE, les associés ont :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 25/01/17 ;

- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis,

AL583419758

→ AVIS DE CONSTITUTION

LA BISTROTERIE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à BICHES du 04/08/2017, il a été constitué une société

présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : LA BISTROTERIE

Siège social : Maison éclusière N°21 VL de Fleury 58110 Biches

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 500 €

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant, bar, brasserie,

à consommer sur place.

Admission aux associés et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas de succession en ligne directe, de liquidation de communauté

de biens entre époux, ou de cession, soit à un ascendant ou un descendant, soit à un tiers déjà associé, la cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de la Société selon décision collective des associés statuant en assemblée générale extraordinaire.

La voix de l'associé cédant n'est pas prise en compte pour le calcul de cette

majorité.

Président : Mme Stéphanie GONGORA demeurant Maison éclusière N°22 – Bernay 58110 Biches.

Directeur Général : Mr Vincent CORNETTE demeurant Maison éclusière N°22 – Bernay 58110 Biches.

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers

AL583419739

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 14/08/2017, il a été constitué une SASU

Dénomination : R-G VTC

Siège social : 2 Rue Du Champs Voyau 58220 Ciez

Capital : 1500 €

Objet : voiture de transport avec chauffeur

Durée : 99 ans

Président : M. GRESSE Raymond2 Rue Du Champs Voyau 58220 Ciez

Cession d'actions : soumise à agrément

Immatriculation au RCS de Nevers

AL583419756

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: MCE

Capital: 500 euros

Siège:23 rue de la Bissatte 58240 Chantenay-Saint-Imbert

Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant

Durée: 99ans

Gérant: Mme PREVOST Christine 23 rue de la Bissatte 58240 Chantenay-Saint-Imbert Cession libre entre associés et au profit des ascendants,descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Nevers.

AL583419761

YONNE

→ NOMINATION

AFB RENOV

Dénomination sociale : AFB RENOV

Forme : SAS

Siège social : 18 rue des Grahuches 89100 Sens

Capital social : 10 000 euros

Numéro SIREN : 815 295 019 RCS Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/08/2017, il a été pris acte de la nomination de Monsieur PATRICK COSTES, demeurant 8 rue de la Plaine 89330 Saint Loup d'Ordon en qualité de nouveau Président, à compter du 01/08/2017 pour une durée illimité, en remplacement de Monsieur FARID BOUHADDOU, Président démissionnaire

ainsi que d'étendre l'objet social de la société, à compter du 01/08/2017 à la fourniture et la pose de menuiserie intérieure et extérieure.

Les articles 4 et 28 des statuts ont été modifiés, en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL893419898

ZODIAC ACTUATION SYSTEMS

**SAS au capital de 8.224.808,40 Euros
Siège social : 41/47 Rue Guynemer
89000 Auxerre
542 103 031 RCS Auxerre**

Aux termes des Décisions de l'Associé Unique en date du 21/07/2017, il a été décidé de nommer en qualité de Président Mr Bruno VAZZOLER, demeurant 22 Rue de L'Eglise 78820 Juziers en remplacement de Mr Benoît RIBADEAU-DUMAS.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d' Auxerre.

AL893419923

→ TRANSFERT DE SIÈGE

KCCS

**SARL au capital de 1.000 €
Siège : 12 rue de la division leclerc
89260 Thorigny Sur Oreuse
810104414 RCS de Sens**

Le 24/07/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 4 route de bourges 18520 bengy sur craon. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de bourges

AL893419789

AVIS

Le 28.06.2017, l'AGE de la SARL logiciels et vidéo, siège 215 r Jean Jacques Rousseau 92130 Issy les Moulineaux, capital 2250€,RCS 502809403 Nanterre, transfère le siège au domicile du dirigeant Michelle Beaurin, sis 5 r Saint Fiacre 89210 Venizy. rad Nanterre.

Immat Sens.

AL893419915

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à
Saint-Sauveur-en-Puisaye
(Yonne)
17, rue Saint Claude

GFA DE LA VOIE ROMAINE

Modification du capital

Etude de Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne), 17 rue Saint Claude

Suivant actes reçus par Maitre Sébastien FOSSOYEUX, notaire à Saint Sauveur en Puisaye (89520) le 6 juin 2017, ont été constatés au profit du GFA DE LA VOIE ROMAINE, ayant son siège social à Thury (89520) Place de l'Eglise, au capital de 223 337,81 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 323 402 198

1°) Le retrait partiel de Madame MILLOT Sylvie de la société par annulation de 247 parts portant les numéros 1219 à 1465 lui appartenant. En contrepartie de cette annulation, il lui a été attribué la somme de quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt-quinze euros (95 095,00 euros).

Du fait de l'annulation des 247 parts, le capital social de la société est diminué de 37 653,71 euros et ramené à la somme de 185 684,10 euros divisé en 1218 parts,

2°) L'augmentation de capital d'une somme de 139 186,85 euros afin de le porter à 324 870,95 euros, donnant lieu à la création de 913 nouvelles parts de capital numérotées de 1219 à 2131 de 152,45 euros nominal chacune, émises pour un prix total de 351 505,00 euros soit avec une prime d'un montant total de 212 318,15 euros.

La souscription des nouvelles parts sociales résultant de l'augmentation de capital est réservée à :

- Madame MILLOT Sylvie pour 678 parts portant les numéros 1219 à 1896

- Monsieur MILLOT Jean-Charles pour 235 parts portant les numéros 1897 à 2131.

En conséquence, le capital social est fixé à 324 870,95 euros divisé en 2131 parts de 152,45 euros nominal chacune, portant les n° 1 à 2131 inclus, réparties comme suit entre les associés :

- Madame MILLOT Sylvie propriétaire de 1893 parts portant les numéros 4 à 1896 inclus

- Monsieur MILLOT Jean-Charles propriétaire de 238 parts portant les numéros 1 à 3 inclus et 1897 à 2131 inclus.

3°) Changement de gérant : nomination comme nouveau co-gérant pour une durée illimitée : Monsieur MILLOT Jean-Charles, 4 rue du Puits des Champs, Grangette, 89520 Thury,

4°) Changement de siège social : transfert du siège social de la société à l'adresse suivante : Grangette, 4 rue du Puits des Champs 89520 THURY

5°) prorogation de la durée de la société de 99 ans à compter du jour de l'acte.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis et mention

Me FOSSOYEUX

AL893419909

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Me Alexandre GUILPAIN, notaire associé à Tonnerre, le 22 Octobre 2016, enregistré au SIE d'Auxerre le 21/11/2016, bord.2016/866, case 2, il a été procédé à une augmentation de capital de la société civile dénommée «CAP VE», RCS Auxerre, n° 504 623 273, dont le siège social est lieudit Les Brions, 89700 Tonnerre, au capital socail initial de 136.000 €, par incorporation au capital du compte courant d'associée de Mme Véronique Lepape afin de porter le nouveau capital social à la somme de deux cent soixante-dix mille euros (270.000,00 €)

AL893419913

SANEI ELEVATORS FRANCE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 533 333.00 €
Siège social : 21 rue Gustave Eiffel
89340 Villeneuve la Guyard
791 529 530 RCS Sens

Du PV de l'AGE en date du 14/11/2016, du PV des décisions du Président du 14/11/2016 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 333 333 euros par émission de 333 333 actions nouvelles de numéraire, et porté de 200 000 euros à 533 333 euros. En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : le capital social est fixé à deux cent mille euros (200 000 euros).
Nouvelle mention : le capital social est fixé à cinq cent trente-trois mille trois cent trente-trois euros (533 333 euros).

AL893419919

➜ CONVOCATION

Caisse de Congés Payés
du Bâtiment
De la Région du Centre
Agréée par l'Etat
(Arrêté Ministériel du 6 Avril 1937
J.O. du 9 Avril 1937)

AVIS DE CONVOCATION

Convocation des adhérents en Assemblée Générale Ordinaire, en application des articles 19 à 21 des statuts :

Le samedi 23 septembre 2017 à 09 heures 30
Au C.N.C.S.
Quartier Villars
Route de Montilly
03000 MOULINS
Ordre du jour :
- Approbation des comptes de l'exercice clos (Article 22)
Le Président
Alain SCHULTZ

AL893419758

➜ MODIFICATION DE STATUTS

RIA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 3000 euros
Siège social
15 rue Philippe verger 89130 Toucy
497 860 205 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision de l'associé unique lors de l'AGE du 10/08/2017, il a été décidé :

- Modification de l'objet qui devient : agent général d'assurances tel que défini par le Code des Assurances ; l'exécution du ou des mandats qui lui sont ou seront confiés à ce titre et des activités qui en découlent directement ; et plus généralement les opérations de conseil se rattachant à l'objet ci-dessus ; à compter du 01/10/2017

-Transfert du siège social 33 rue des Pessiaux 89000 Perrigny à compter du 01/10/2017.

- L'article 2 et 4 des statuts, ont été corrélativement modifiés.

- Suppression du sigle.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis, La Gérance

AL893419903

FRUEHAUF

Société par actions simplifiée
au capital de 4.001.400 €
Siège social
24 Avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
693.650.194 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 25 juillet 2017, les associés ont :

- approuvé, en toutes ses dispositions, le projet de traité de fusion conclu le 9 juin 2017 avec la société :

FRUEHAUF EXPANSION

Société par actions simplifiée au capital de 7.063.000 €

Siège social : 24-28 Avenue Jean Mermoz – 89000 Auxerre

493.796.593 RCS Auxerre

aux termes duquel cette société fait apport à titre de fusion à la société FRUEHAUF de tous ses éléments d'actif moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif, soit un actif net apporté de 17.916.090€,

- décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'une somme de 4.026.100 € pour le porter à la somme 8.027.500 €, par émission de 10.595 actions nouvelles, entièrement libérées, la prime globale de fusion étant de 13.889.990 €, et d'attribuer ces actions nouvelles aux associés de la société FRUEHAUF EXPANSION, à raison de 0,0015 action de la société FRUEHAUF pour 1 action de la société FRUEHAUF EXPANSION,

Du fait de la décision des associés de la société FRUEHAUF EXPANSION en date ce jour d'approuver la présente fusion, celle-ci est devenue définitive ce jour, la société absorbée étant dissoute de plein droit, sans liquidation.

- Décidé de réduire le capital social de 4.001.400 € pour le ramener à la somme de 4.026.100 €, réalisée au moyen de l'annulation de 10.530 actions.

Les articles 6 et 7.1 des statuts sont modifiés en conséquence.

- Décidé de nommer la société DAUPHINE INVESTISSEMENTS SAS – 16 Avenue Girodet – 92500 RUEIL MALMAISON – 342.089.489 RCS NANTERRE, en qualité de Président, en remplacement de M. Francis DOBLIN.

Mentions seront portées au RCS d'Auxerre.

Le Président

AL893419908

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION-GERANCE

Suivant acte SSP en date du 28/06/2017

DDADY, SARL au capital de 30900 euros, ayant son siège social 36 chemin de la chapelle, 89470 Monéteau, 491 140 570 RCS d'Auxerre

a confié en location-gérance à

JUKE BOX 89, SASU au capital de 1000 euros, ayant son siège social 36 Chemin de la Chapelle, 89470 Monéteau, en cours d'immatriculation au RCS d'Auxerre, son fonds de commerce de :

un fonds de commerce de bar, brasserie, petite restauration rapide, organisation de soirée,et toutes activités se rapprochant à cet objet

sis et exploité au 36 chemin de la chapelle, 89470 Monéteau

La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 1 an à compter du 01/09/2017 pour se terminer le 30/08/2018, renouvelable par tacite reconduction.

AL893419916

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

FRUEHAUF EXPANSION

Société par actions simplifiée
au capital de 7.063.000 €
Siège social
24-28 Avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
493.796.593 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 25 juillet 2017, les associés ont :

- approuvé le projet de fusion signé le 9 juin 2017 avec la société FRUEHAUF – Société par actions simplifiée au capital de 4.001.400 € - 24 Avenue Jean Mermoz – 89000 AUXERRE – 693.650.194 RCS AUXERRE, aux termes duquel la société FRUEHAUF EXPANSION fait apport à titre de fusion à la société FRUEHAUF de l'intégralité de son actif, moyennant la prise en charge par la société absorbante de la totalité de son passif, soit un actif net apporté qui ressort à 17.916.090 €.

- approuvé les apports effectués à titre de fusion, ainsi que l'évaluation et la rémunération qui en ont été faites.

Du fait de la décision des associés de la société FRUEHAUF en date de ce jour d'approuver la présente fusion, celle-ci est devenue définitive ce jour, la société se trouvant dissoute de plein droit, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

Le Président.

AL893419907

WORLDDD

SARL Unipersonnelle
au capital de 500,00 Euros
6 bis rue de la République,
89150 Saint-Valérien
532635927 R.C.S. Sens

Par décision de L'Associé Unique en date du 18/08/2017 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 21/08/2017, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Igor Patino, 21 rue de Paradis, 95100 Argenteuil et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Igor Patino.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL893419918

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/06/2017, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NSKL

Objet social : Travaux de second œuvre du bâtiment.

Siège social : 16 rue des Images 89000 AUXERRE

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Président : Madame Dominique ZIEGEL-MEYER épouse RAZAFIMANANTSOA

Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL893419587

Etude de Maître
Anthony VACCARO,
notaire à Villeneuve la Guyard
(Yonne),
52 Rue du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie-Abelle FROISSART-CREVIEAUX, Notaire à Villeneuve la Guyard (89), 52 rue du Général de Gaulle, le 9 août 2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la

mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI FD IMMO.

Le siège social est fixé à : Pont-sur-Yonne (89140), 4 rue du Docteur Richard.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR)

Les apports sont Monsieur Freddy DOS REIS apporte la somme de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS (99,00 EUR).

Cette somme provient de fonds propres.

Madame Magali DOS REIS apporte la somme de UN EURO (1,00 EUR). Cette

somme provient de fonds communs.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur DOS REIS Freddy et Madame DOS REIS Magali ,demeurant ensemble au 4 Rue du Docteur Richard 89140 Pont-sur-Yonne

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis Le notaire.

AL893419910

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Véron en date du 13 juillet 2017, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Howard Daniels Worldwide,

Siège social : la promenade de l'Ouest, Véron (Yonne) ;

Objet : La détention et utilisation de biens mobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 50 euros -

Gérance :

-TODD DANIELS, demeurant 11741 Old Eureka Way, Gold River, Californie,

- SHANI HOWARD, demeurant 11741 Old Eureka Way, Gold River, Californie,

Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL893419911

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Vallery du 17/08/2017 a été constituée une SASU nommée :HYPNO-VIRGINIE

Objet : Séances d'hypnothérapie destinées aux particuliers et entreprises, formation, et toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher à cet objet.

Capital : 500 €

Siège social : 17 rue Pasteur, 89150 Vallery

Durée : 99 ans

Président : Mme Virginie SAUTRON,17 rue Pasteur, 89150 Vallery

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL893419912

SCP ECHINARD SEGAUT
ET PARRY-AVRIL
Notaires associés
16 rue de Lorraine
21200 Beaune

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Geneviève ECHINARD, notaire à Beaune, le 9 Juin 2017 il a été constitué un groupement foncier dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination :GFA EN GOTY

Forme : Groupement foncier agricole

Capital Social : 64.000,00 €

Siège Social : Perrigny(Yonne), 25 Grande Rue

Objet Social : propriété, jouissance, administration, mise en valeur exclusivement par bail rural à long terme de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaire à leur exploitation

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 64.000,00 €

Gérance : Monsieur Christophe PHILIPON, demeurant à Perrigny (Yonne) 25 Grande rue est désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée.

Cession de parts : Les cessions de parts sociales entre vifs sont soumises à agrément quelle que soit la qualité du cessionnaire

L'agrément doit être donné suite à une décision collective extraordinaire.

RCS : Auxerre

Pour Avis,

Le Notaire

AL893419914

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/08/2017 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SCI SAINT EUSEBE
Siège social : 15 avenue Foch, 89000 Auxerre

Forme : Société Civile Immobilière

Sigle : SCI SAINT EUSEBE

Capital : 5000 €

Objet social : acquisition et gestion local commercial

Gérant : Monsieur Kouider HAFID, 15 avenue Foch, 89000 Auxerre

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL893419917

SCP TATAT - ARNAUD -
DUGROSSY
Notaires Associés à Sens (Yonne)
28, avenue Georges Pompidou

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître ARNAUD, Notaire à Sens, le 8 août 2017, il a

été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale : SCI A2VENIR

Objet social :

. l'acquisition, la propriété, la gestion et l'administration d'un patrimoine

immobilier et mobilier, y compris par voie d'emprunt.

. l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur,

la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ;

. la détention de tous immeubles, de tous droits sociaux et de tous instruments utilisés sur les marchés financiers français et internationaux, tant en pleine propriété qu'en nue-propriété ou en usufruit ;

. la détention de participations dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, françaises et étrangères, tant en pleine propriété qu'en nue-propriété ou en usufruit ;

. la mise à disposition gratuite ou non de biens et droits mobiliers et / ou immobiliers appartenant à la société à l'un quelconque de ses associés.

Et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement

à l'objet social, pourvu qu'elles en facilitent la réalisation et

qu'elles n'affectent en rien le caractère civil de la société.

Siège social : Rosoy (89100), 3 chemin du Haut des Guillemottes.

Capital : 100,00 euros

Gérance :

- Monsieur Jean-Charles, François, Gilbert HOUILLON.

- Madame Valérie MAZEROLLE.

Demeurant ensemble à Rosoy (89100), 3 chemin du Haut des Guillemottes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce

et des sociétés de Sens.

Pour avis, le Notaire.

AL893419920

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société à responsabilité limitée

Dénomination: SARL DONG

Siège social: 30 rue du Temple 89000 Auxerre

Objet: restauration rapide , traiteur, vente sur place et à emporter , salon de thé , import export de tous produits non règlementés

Durée : 99 années

Capital : 8 000 euros

Gérance: Madame Cici Zheng ,

Demeurant : 81 rue Riquet 75018 Paris

Immatriculation au RCS Auxerre

Pour avis,

AL893419921

Les offres d'emploi de l'APECITA

AR007388 - HAUT-RHIN
MAGASINIER APPRO CEREALES - SPECIALISE HORTICULTURE ET MARAICHAGE H/F
Coopérative agricole. Rattaché au resp. d'Exploitation Terrain, et en collaboration avec l'équipe : Assurer le bon déroulement de la collecte, réceptionner, stocker et expédier les céréales/marchandises. Gérer stocks de céréales et d'approvisionnement (y compris gamme horticole/maraichage) : assurer identification des stocks, saisie et suivi informatique des mouvements de stocks. Assurer l'entretien du site : vérifier l'état du matériel d'entretien, suivre et enregistrer l'ensemble des opérations liées au maintien de l'état de propreté, de fonctionnement et de sécurité du site. BAC agricole spécialité horticulture et/ou maraichage, ou BEP/CAP avec 1ère expérience prof. Personne autonome, rigoureuse, bon relationnel, vous savez travailler seule comme en équipe. Métier de terrain et saisonnier, le poste requière disponibilité et flexibilité. CACES R372 catégorie 9 et CACES R389 catégorie 3 souhaité. CDI à pourvoir dès que possible. Formation interne proposée afin d'acquérir les connaissances de base liées à la sécurité, au fonctionnement d'un silo et à l'identification des céréales.

AR007231 - HAUT-RHIN
COMPTABLE CONFIRMÉ H/F
Association de gestion et de comptabilité spécialisée dans l'accompagnement comptable, fiscal et juridique auprès des professionnels et dirigeants de PME/TPE. Assurer le suivi comptable, fiscal et juridique d'un portefeuille de dossiers (BA), en collaboration avec les personnes ressources de la structure et ce jusqu'au bilan. (Principalement des dossiers de révision). Niveau DCG, avec une expérience en cabinet d'expertise comptable ou association de gestion et de comptabilité de 4 ans environ. CDI à pourvoir au plus tôt. Salaire à définir selon profil.

AR007225 - BAS RHIN
TECHNICIEN D'EXPLOITATION AGRICOLE H/F
Au sein de l'exploitation agricole d'un centre de formations. Sous l'autorité du directeur ou en son absence, vous assurez différentes missions en privilégiant la recherche permanente d'un travail de qualité : organiser et planifier les travaux de l'exploitation, conduire l'atelier d'engraissement bovin, conduite l'unité de méthanisation, conduire les cultures en production AB et en production conventionnelle, entretenir et réparer les matériels et bâtiments, encadrer des élèves en coordination avec l'équipe pédagogique, participer aux expérimentations. BAC+2 agricole minimum. Compétences organisationnelles, autonomie et qualités relationnelles (pédagogie, rigueur, sens de la sécurité). Intérêt pour l'évolution des techniques. Certiphyto. Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels professionnels. Permis PL souhaité. CDI à temps complet (35 h annualisé). Paiement des heures suppl. Prime de résultat annuel.

AR007313 - BOURGOGNE
COMMERCIAL ADMINISTRATEUR DES VENTES H/F
Coopérative de céréales biologiques. Dans le cadre de l'Union de commercialisation qui commercialise 55 kt de produits apportés par quatre coopératives avec une équipe de trois commerciaux, vous assurez la commercialisation des productions végétales AB auprès du portefeuille de clients qui vous est confié : Gérer la commercialisation avec les clients confiés selon objectifs définis. Respecter ces caractéristiques dans les engagements de vente et l'acceptation des cahiers des charges. Respecter les objectifs définis en termes de volumes, prix, marges, rendre compte de ses activités et résultats. Assister les commerciaux dans la préparation des dossiers « grands comptes ». Assurer la fluidité des informations avec les Responsables de l'exécution. De formation supérieure, le candidat devra avoir une expérience commerciale B to B réussie. La mise en marché de productions agricoles est un plus. Rigoureux et autonome, le candidat doit avoir la capacité à travailler en groupe. Maîtrise de l'Anglais et de l'Allemand, langues de travail pour une partie de l'activité. CDD jusqu'au 15 juin 2018. Rémunération fixe selon profil plus variable selon objectifs.

AR007249 - CÔTE D'OR
ASSISTANT TECHNICIEN D'EXPÉRIMENTATION H/F
Firme phytosanitaire internationale. Assister les techniciens titulaires pour la mise en place d'essais de PLEIN CHAMP. Traitements, notations, récoltes, entretien du matériel et plateforme. BTS agricole ou équivalent. Rigoureux, appréciant le travail en équipe. Connaissance du milieu et manipulation du matériel agricole appréciées. CDD 2 mois à partir de mi-septembre, possibilité CDD (ou CDI possible dans structure) en 2018.

AR007343 - DOUBS
CHARGÉ DE RECOUVREMENT ADHÉRENTS/CLIENTS H/F
Important Groupe Coopératif Franc Comtois en fort développement leader sur son marché. Gestion de la relation clients & adhérents, des relances, des intérêts, des plans d'apurement et des visites. Bac+2 comptabilité ou équivalent. Expérience confirmée d'au moins 3 ans dans ce domaine. Sens de l'écoute et de la diplomatie. Fermeté. Dynamisme. Sens de la négociation. Discrétion. Courtoisie. Fermeté. Esprit de synthèse. CDI.

AR007386 - SAONE-ET-LOIRE
MAGASINIER CONSEIL AGRICOLE H/F
Groupe coopératif de 1500 salariés environ, créé en 1934, présent sur la majeure partie de la région Rhône Alpes et intervient notamment dans la collecte de céréales, la production de semences, la distribution d'agrofournitures et produits de jardin. Accueil et conseil des agriculteurs, réception et contrôle des marchandises, livraisons en culture, mise en rayon des marchandises et rangement du stock dans l'entrepôt, préparation des commandes pour nos agriculteurs et chargement lors de l'enlèvement, entretien de l'entrepôt et de la zone de stockage extérieure. La nécessaire polyvalence au sein du site vous amènera à effectuer des tâches administratives. Connaissance et application des règles d'hygiène et de sécurité. Caces serait un plus. Compétences : polyvalence, autonomie, organisation. CDI.

AR007217 - COTE D'OR
ASSISTANT CONDUCTEUR DE TRAVAUX H/F
Entreprise paysagiste d'un groupe de 140 ans d'existence. Vos missions seront les suivantes : Assurer le relationnel avec les clients. Répondre aux appels d'offre. Elaborer des projets (devis, mémoires techniques, planning, évaluation des coûts et des besoins en main d'oeuvre). Consultation des fournisseurs, optimisation des achats. Gérer des équipes et être présent sur le terrain pour l'encadrement de tâches complexes. Veiller à la bonne réalisation des travaux (délais, sécurité, qualité). Préparation de documents pour la facturation et les payes. Représenter l'entreprise lors des réunions de chantier. Formation du personnel et montée en compétence. Expérience solide dans la création, l'aménagement et l'entretien d'espaces verts. Permis B obligatoire, très bonnes capacités d'organisation et de management demandées. CDI. Déplacements ponctuels dans la toute la Côte d'Or.

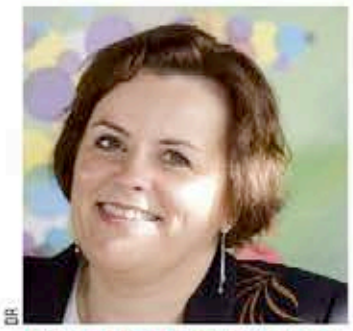
Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

Space 2017 Les signes de la reprise ?

Cette nouvelle édition du Space, qui se tiendra du 12 au 15 septembre prochain à Rennes oscille entre tradition et renouveau. Marcel Denieul, président du salon et Anne-Marie Quemener, commissaire générale, s'attardent sur le renforcement de notoriété du salon et son empreinte dans la réalité des filières d'élevage. *« Nous sommes le reflet, en temps réel, de la conjoncture des filières d'élevage. Cette année, nous avons très tôt ressenti un réel dynamisme, une ambition de nos exposants avec des demandes d'espace en augmentation pour une meilleure valorisation des produits, une recrudescence des conférences techniques… C'est le signe que le Space bénéficie d'une place privilégiée dans l'agenda des acteurs de l'élevage »*, se félicite Anne-Marie Quemener.



DR

Anne-Marie Quemener
Commissaire générale.

Un dynamisme qui se ressent aussi en chiffres, avec pas moins de 1435 exposants dont 494 entreprises internationales annoncés à la fin août. La filière volaille est très largement représentée et souhaitait globalement être plus présente sur le salon. Le signe d'un renouveau pour les aviculteurs et d'une recherche de solutions techniques pour les poules pondeuses en cages, vers des adaptations potentielles en volière. Afin de satisfaire les demandes des équipementiers, les organisateurs ont pris la décision de *« pousser les murs »* et d'augmenter la surface de l'aire libre. Le président du Salon, Marcel Daniel, se veut serein sur la tenue de cette nouvelle édition. Heureux de la présence des exposants, il laisse aussi une place prépondérante à la situation des éleveurs. Il revient sur la résilience des agriculteurs face aux crises successives qu'ils traversent et leurs capacités à se réinventer : *« Le Space, c'est là où l'on voit la météo des filières, de part l'engouement des exposants et la typologie des visiteurs. »* Et d'ajouter : *« Il me semble que l'avenir des filières d'élevage sera lié à la capacité des éleveurs à poursuivre leurs activités que ce soit sur un plan économique et humain. Si les éleveurs de l'Ouest ont des atouts, ces mouvements de fond peuvent être déconcertants, il faudra avoir les reins solides et la tête saine en ne restant pas isolé. »*



La profession s'exprime

Tribune politique hors-norme, le Space est devenu au fil des ans la caisse de résonance de la rentrée agricole. Si la présence de Stéphane Travers, ministre de l'agriculture est annoncée, Emmanuel Macron, dont la venue avait été fort remarquée l'an dernier (alors qu'il ne s'était pas encore officiellement déclaré candidat à la présidence de la République), n'a pas encore rendu de réponse. Qu'il soit présent ou non, la profession par la voix de Marcel Denieul s'exprime clairement : *« élu sur un projet, il doit prendre la mesure de l'agriculture sur l'économie française (balance commerciale, agro-équipements, vitalité des territoires…) et donner un cap. Nous pouvons être en désaccord, mais il faut être clair sur les objectifs et les moyens d'y parvenir »*.



DR

Marcel Denieul
Président du salon.

Par ailleurs, la journée du jeudi au salon, portera haut les débats agricoles avec la conférence de Breizh Alim'qui souhaite inviter les acteurs des collectivités territoriales afin de leurs faire découvrir le Space et les inciter à favoriser les circuits « longs ». En soirée, la FRSEA et les JA Bretagne prendront place pour évoquer le « manger français » et plus généralement les enjeux des Etats généraux de l'alimentation. *« Vecteur de messages, en septembre, le Space est au coeur des enjeux fondamentaux pour la profession. Si le salon peut apporter des solutions, améliorer l'image de l'agriculture et faire le lien entre production, alimentation, distribution et consommation, alors nous auront rempli une bonne part de notre mission »*, encourage Anne-Marie Quemener.

« Un travail d'adaptation aux attentes sociétales doit être effectué au niveau des exploitations, des filières mais aussi au niveau politique. »
Marcel Denieul

L'international en hausse

Si 2016 avait cumulé les difficultés d'accueil des visiteurs étrangers (fête de l'Aïd, concurrence européenne, actes terroristes sur le sol français et renforcement des contrôles), 2017 s'annonce sous de très bons auspices pour les délégations étrangères. Les officiels d'Irlande, des Pays-Bas, le consulat des USA se sont déjà pré-inscrits et les délégations africaines ne sont pas en reste. Le Nigéria qui s'apprête à enregistrer une naissance mondiale sur 10 d'ici 2050 viendra chercher des pistes pour nourrir sa population, et le ministre de l'élevage et de la pêche du Mali et des représentants de la Côte d'Ivoire fouleront également les allées du salon ou du centre des affaires BtoB à la recherche de solutions innovantes pour leurs pays respectifs.

HÉLÈNE BONNEAU, TERRA

UN LIVRE TÉMOIGNAGE

Se moderniser dans la continuité pourrait être le credo de la planète élevage. Tant et si bien qu'après plus de 30 ans d'existence du Space, ses organisateurs ont souhaité écrire une page de cette histoire après l'avoir tant racontée. *« Nous sortons pour cette édition 2017 un livre rétrospective sur notre histoire avec le témoignage de ceux qui étaient là au commencement et qui peuvent encore en parler. C'est aussi un livre hommage que nous avons voulu construire, pour ceux qui ont voulu, pour ceux qui ont créé, et pour ceux qui poursuivront encore longtemps l'aventure du Space »*, témoigne Anne-Marie Quemener.

FOCUS

Un eSpace pour demain et les start-up à l'honneur

Toujours en quête de renouveau et de modernisme, le Space a souhaité donner un nouvel élan à la plate-forme recherche et développement créée en 1993 en la rebaptisant « eSpace pour demain ». Outre le changement de nom, la volonté des organisateurs est bien de valoriser cet espace, de le rendre plus attractif pour le visiteur avec plus d'animations, plus d'échanges… Plus ludique, cette vitrine d'une agriculture moderne, accueillera des démonstrations, des animations vidéo et même un petit robot qui interviendra auprès du public ! Un choix audacieux qui se combine parfaitement avec la thématique choisie pour 2017 : la robotique. Depuis quelques années, le Space à vu débarquer bon nombre de start'up du numérique présenter des solutions innovantes à des agriculteurs toujours curieux de la nouveauté. Depuis trois ans, la plate-forme Agrétic (solutions numériques pour la filière agricole), sélectionne les meilleurs projets pour demain… Un petit détour lors de votre passage ? Rendez-vous au Hall 4 -Allée B - Stand 45 - et sur la plate-forme eSpace pour demain

la p'tite graine

la page interdite aux grands

Le steak haché c'est fait comment ?

Chaque Français mange en moyenne 42 steaks hachés chaque année. Cela fait 240 000 tonnes de viande hachée par an et environ 20 % de la production de viande bovine. Mais comment sont-ils préparés ?


©AH

Le steak haché, c'est de la viande hachée pur bœuf, en forme de galette. Celui que l'on trouve en grande surface, au rayon frais ou au rayon « surgelés », est fait uniquement avec de la viande de bœuf. C'est du 100 % muscle, le seul ajout autorisé étant le sel (1% maximum). Ce n'est pas le cas aux États-Unis où des « agents de remplissage », fabriqués à base de tendons, de graisse, et traités à l'ammoniac ou à l'acide citrique, sont utilisés.

Alors, pourquoi les steaks hachés affichent-ils différents taux de matière grasse sur l'étiquette ? Les muscles des animaux sont plus ou moins « maigres », c'est-à-dire que leur taux de matière grasse varie selon les morceaux. Donc, pour fabriquer du steak haché à 5 % ou 15 %, l'atelier de fabrication sélectionnera des muscles différents. Mais attention, si le steak haché préparé par le boucher coûte près de 9 €, le prix est bien inférieur pour les steaks industriels. La qualité s'en ressent forcément...

Un steak haché est obligatoirement fabriqué avec 100 % de viande de bœuf.

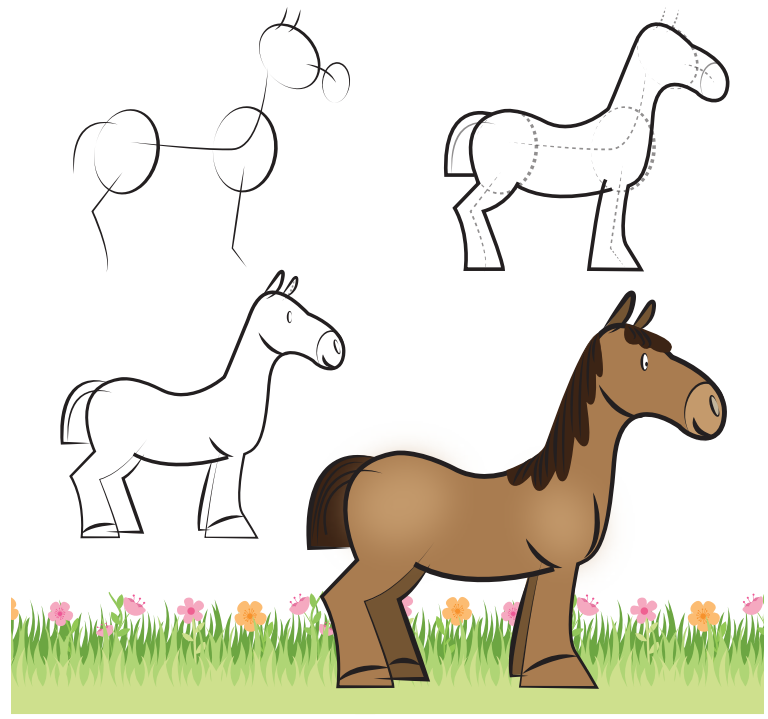
Le steak haché permet de lutter contre le gaspillage alimentaire car il utilise les morceaux de l'animal qui sont moins demandés que l'entrecôte ou le faux-filet et qui était autrefois cuisinés dans les soupes et les ragoûts.

La chaîne de production du steak haché en France est strictement contrôlée, ce qui garantit une qualité sanitaire élevée. Pour les populations « sensibles », comme les enfants, les femmes enceintes, les personnes fragiles, il est recommandé de le cuire à cœur. Les adultes en pleine santé peuvent le savourer à leur guise, quel que soit le mode de cuisson.

Les Campagnons ! *A la santé des vendanges !*



Bravo l'artiste • Apprends à dessiner un cheval



Oisillons dans leur nid


©Kiri

Coupe 150 g de tomates cerises et du persil. Puis partage 4 portions Kiri® en quatre avec les doigts. Mélange 4 steaks hachés avec le persil, le sel et le poivre. Place un peu de viande dans le creux de la main, dépose un quart de portion Kiri® au centre puis referme avec de la viande. Roule les boulettes entre les mains. Pour la cuisson, demande un peu d'aide : Colore-les à la poêle puis ajoute 200 g de sauce tomate et laisse mijoter 10 min à feu doux. Fait cuire 400 g de spaghettis, dresse-les en nids et place deux boulettes de viande au centre et la sauce. Pour faire les oisillons, crée les yeux avec du Kiri® et de l'olive noire, et le bec avec du poivron jaune.

Ce qu'il faut savoir • fiche à collectionner

Le concombre



- Il appartient à la famille des cucurbitacées, comme le melon, la courge ou la calebasse africaine.
- Originaire d'Inde, cette plante potagère rampante donne des fruits allongés et charnus, pouvant atteindre 30 cm de long.
- Composé à plus de 95 % d'eau, il est rafraîchissant et très peu calorique.
- Il est conseillé de manger le concombre avec la peau, car elle contient une protéine réduisant le cholestérol.
- Le sais-tu ? Les concombres inspirent une peur démentielle aux chats. À voir sur http://www.dailymotion.com/video/x3dhhxu.

Le p'tit quiz

A. Il est conseillé de manger le concombre avec :
1 la peau
2 un oeil fermé
3 les pieds dans l'eau

B : Il est originaire :
1 du pays des ombres
2 du grand magasin
3 d'Inde

Réponses : A.1 B.3

Une cuisine «Bustronomique»

Charles et Mélina ont inventé un nouveau concept de restaurant gastronomique itinérant à bord d'un grand bus à étage. Le Bus 26 sillonne les routes auvergnates et sublime les produits locaux dans ses assiettes.



Véronique Gruber/Haute Loire Paysanne

Charles et Mélina prennent soin de régaler «leurs gourmands» avec des produits locaux auvergnats.

Depuis deux ans, un bus un peu particulier circule sur les routes de campagne du Puy-de-Dôme, une partie de l'Allier et de la Haute-Loire. Le Bus 26 ne transporte pas de passagers ; il propose aux ruraux (printemps-été) et aux urbains (en hiver) de se restaurer dans sa salle de restaurant de 26 places. Il sera au manoir de Vegoux à Charbonnière les Varennes (63) au mois d'août avant de se rendre au parc Vulcania en septembre, par exemple.

Unique en France

Charles Moncouyoux, chef cuisinier, et Mélina, responsable de salle, sont les créateurs de ce concept unique en France. Après un parcours professionnel dans la cuisine où il a évolué aux côtés de grands noms comme Régis Marcon et Philippe Brun en Haute-Loire ou encore Serge Vieira dans le Cantal, le jeune homme et sa compagne ont d'abord cherché à ouvrir un restaurant dans un petit village du Puy-de-Dôme ; de nombreuses mairies se sont alors portées candidates pour les accueillir. Ne pouvant les contenter toutes, «*nous avons alors eu l'idée de nous déplacer*», souligne Charles. Et c'est lors d'un dîner sur une péniche, à Paris, que le couple a été séduit par le concept d'itinérance sur l'eau, et pourquoi pas sur la rivière Allier ! Cette dernière n'étant pas assez calme, le jeune couple a opté pour la route, à bord d'un bus à étage réaménagé en restaurant ambulant. Le Bus 26 dispose de 26 couverts à chaque service (déjeuner et dîner). Charles propose une cuisine «*bistronomique*» ou plutôt «*bustronomique*» comme il aime le dire, à base de produits locaux frais qu'il travaille lui-même dans le bus, dans sa petite cuisine de 6 m^2 toute équipée ! «*Je cuisine les produits que je trouve autour de l'emplacement du bus. Sachant que nous restons entre trois et quatre semaines dans un même village. L'Auvergne est si riche en produits agricoles et artisanaux de qualité et nous sommes là pour les sublimer. Je suis fier de défendre le patrimoine culinaire auvergnat*», souligne Charles, qui, en tant que fils d'agriculteur, reste très attaché aux produits de notre terre.

Complet

Depuis l'ouverture du bus, le restaurant, installé à l'étage dans une salle climatisée avec vue panoramique, affiche toujours complet. Sa clientèle est à chaque fois conquise par l'originalité du cadre : «*Le fait de se restaurer dans un bus rapproche les gens qui finissent par faire connaissance et à chaque service, c'est comme si on se retrouvait dans un salon de campagne*», lance le jeune chef. Dans leur aventure hors normes, ce qui séduit Charles et Mélina c'est de venir restaurer les locaux, au plus près de chez eux et d'apporter une prestation supplémentaire sur les lieux. Charles et Mélina tiennent à ce que la présence du bus n'occasionne aucun frais supplémentaire pour la commune qui le reçoit, c'est pourquoi le bus retourne chaque soir à sa base (Châtel-Guyon, 63) pour refaire ses stocks d'eau ; «*quant à l'électricité, le branchement et la consommation sont au frais de l'entreprise Bus 26*»,explique le chef. Malgré cette contrainte, qui ne permet pas au bus de s'éloigner trop de son siège social, Charles et Mélina envisagent de s'organiser pour répondre à l'afflux des demandes qui émanent de communes plus éloignées. Même si l'aménagement et la mise aux normes du bus de 12 m de long et de 4,50 m de hauteur ont induit un investissement très lourd (490 000 EUR HT), le jeune couple se dit chanceux d'avoir pu concrétiser son projet et est donc reparti sur les routes pour l'année 2017, avec plein de projets en tête pour le Bus 26.

VÉRONIQUE GRUBER

Les arrêts du Bus 26


Véronique Gruber/Haute Loire Paysanne

Le restaurant Le Bus 26 est ouvert de mars à décembre. Il propose ses services du jeudi midi au dimanche soir inclus dans les villages et villes du Puy-de-Dôme mais aussi sur une partie de l'Allier et de la Haute-Loire. Les réservations se font exclusivement par téléphone au : 06 38 52 60 19.
Renseignements : contact@ lebus26.fr
Possibilité de privatisation du bus pour différentes occasions (mariages, anniversaires...). Le Bus 26 propose quatre menus :
- La ligne express à 27 € (jeudi et vendredi à midi) ;
- La ligne savoureuse à 32 €
- La ligne délicieuse à 44 €
- La ligne fabuleuse à 54 €.

Les arrêts du Bus 26 pour l'année 2017 sont en ligne sur le site internet du Bus 26 : www.lebus26.fr.

À ce jour, le Bus 26 est complet jusqu'à sa fermeture annuelle (le 11 décembre), toutefois une liste d'attente est ouverte, en cas de désistement de dernière minute, n'hésitez pas à la consulter !

Valoriser les produits issus de l'agriculture



Véronique Gruber/Haute Loire Paysanne

Charles Moncouyoux est le fils d'un éleveur de bovins allaitants (Charolaises et Salers) dans l'Allier. Il connaît bien le métier d'agriculteur, ses joies mais aussi ses contraintes. «*J'ai vu mon père faire des heures et des heures à la ferme, sans prendre de vacances. Je l'ai vu peiner. J'aime l'agriculture mais ça a été difficile de me projeter sur l'exploitation. Nous sommes quatre frères et soeurs et personne ne souhaite pour l'instant reprendre la suite de mon père. Toutefois, il ne m'a pas dissuadé de me lancer dans la cuisine ni dans mon entreprise. Il m'a dit d'accord pour la cuisine, mais fais en sorte de valoriser notre travail. À présent, je m'aperçois que je me suis lancé dans un métier tout aussi prenant que celui d'agriculteur !*», explique Charles qui s'estime chanceux de faire un métier qu'il aime. Et c'est en connaisseur que Charles se rend régulièrement dans les exploitations pour se fournir en produits : «*Je vais moi-même voir les animaux et rencontrer l'éleveur ; cela m'aide à mettre en valeur le produit à sa juste valeur*».

VG